



LE DEVOIR

Défusions: cap sur le 20 juin

Le processus menant aux référendums sera déclenché ces jours-ci

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, Jean-Marc Fournier, doit dévoiler toutes les études sur le coût des défusions d'ici le début de la semaine prochaine, à temps pour que

les référendums aient lieu le dimanche 20 juin. C'est ce qu'a indiqué, hier, le cabinet de M. Fournier. «On pense bien que tout ça va être prêt soit à la fin de la semaine, soit au début de la semaine» prochaine, a dit hier son attaché de presse, Stéphane Gosselin. «On peut penser au 20 juin», a-t-il ajouté. Le ministre doit déposer 42 études pour autant de villes, subdivisées en

212 analyses pour chacune des anciennes villes. Dans les milieux municipaux, on doute que M. Fournier ait le culot de rendre publiques les études au moment où se déroulent les assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec, un événement qui se tient pendant trois jours à compter de demain et auquel assisteront les maires des nouvelles villes. Le président des

Assises 2004, Gérald Tremblay, prononcera le discours d'ouverture tandis que Jean-Marc Fournier s'adressera aux maires vendredi. On croit que le ministre aura la délicatesse de reporter à lundi le dévoilement des études, ce que son cabinet n'a pas confirmé.

VOIR PAGE A 8: DÉFUSIONS

«Bagdad, c'est Beyrouth en plus compliqué»

Même des journalistes aguerris souhaitent quitter le pays

DEBORAH PASMANTIER
AGENCE FRANCE-PRESSE

Bagdad — «C'est comme Beyrouth en plus compliqué.» Avec la multiplication des prises d'otages, de nombreux étrangers quittent l'Irak, d'autres restent en restreignant leurs mouvements et tous ont peur.

Russes et Chinois détenus durant 24 heures, Japonais retenus en otages depuis six jours, civils américains, tchèques, italiens portés disparus jour après jour: les prises d'otages se succèdent à un rythme effréné depuis une semaine. La coalition a annoncé hier qu'une quarantaine de ressortissants de 12 pays sont détenus en Irak et que quatre Américains avaient été retrouvés morts.

«Cela me rappelle le Liban. Je dois partir samedi et je compte les jours», dit Tomas Alcoverro, 60 ans, journaliste espagnol pour *La Vanguardia* qui a couvert les prises d'otages au Liban dans les années 80.

«C'est encore plus compliqué: tout l'Irak est devenu dangereux. Et il y a une différence entre travailler comme témoin non engagé à Beyrouth, où l'on risque d'être

VOIR PAGE A 8: BAGDAD

Lire aussi en page D 1

■ Décès probables de quatre otages américains en Irak

■ C'est «l'après-guerre» qui a raison des pacifistes canadiens en Irak

Remplacement de la hanche

Un rappel de patients inutile, selon les orthopédistes

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Les médecins orthopédistes estiment que le ministère de la Santé alarme inutilement la population en lançant, à grand renfort de publicité, un dépistage massif du VIH et de l'hépatite auprès de 1200 patients opérés pour un remplacement de la hanche avec un appareil stérilisé non conformément aux règles de l'art.

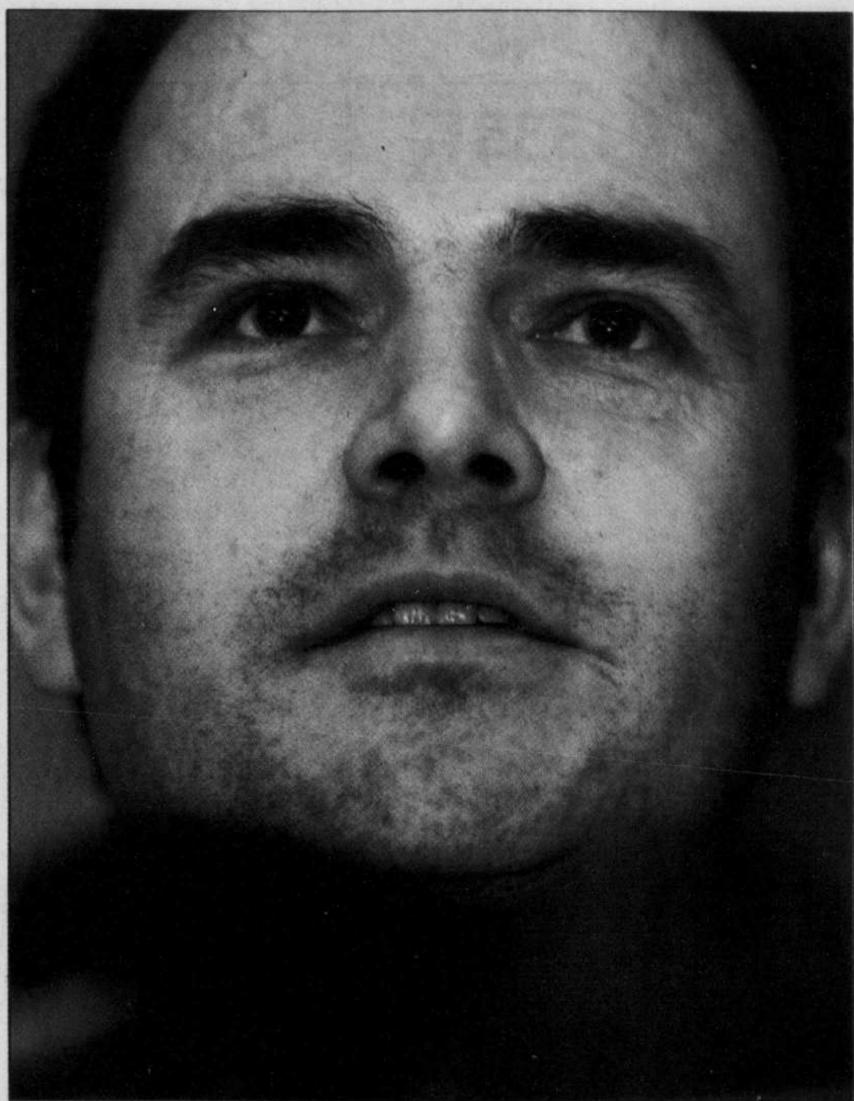
Alors que le ministère de la Santé a officiellement élargi hier à 12 hôpitaux et à 1200 patients la liste des personnes exposées à un appareil de chirurgie mal stérilisé, les chirurgiens orthopédistes qui pratiquent ces opérations fulminent.

«On trouve cela désolant que nos patients soient alarmés par une opération que l'on considère comme à peu près inutile dans les circonstances», a dit hier le Dr Raymond Houllé, président de l'Association des médecins orthopédistes du Québec, qui a passé une partie de la journée d'hier à rassurer certains de ces patients angoissés.

VOIR PAGE A 8: PATIENTS

INDEX

Annunces.....	D 4	Éditorial.....	A 6
Automobile.....	C 1	Idées.....	A 7
Avis publics.....	B 6	Météo.....	B 6
Carrières.....	D 3	Monde.....	D 1
Culture.....	D 6	Mots croisés.....	B 6
Décès.....	D 4	Sports.....	B 6
Économie.....	B 1	Télévision.....	D 5



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le grand chef en exil, James Gabriel, a annoncé lors d'une conférence de presse tenue hier, à Montréal, qu'il demanderait l'aide du chef national de l'Assemblée des premières nations, Phil Fontaine, afin de résoudre la crise qui se poursuit à Kanesatake.

Kanesatake réclame l'aide des Premières Nations

James Gabriel condamne la fermeture et le pillage du poste de police

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Incapable de résoudre la crise qui affecte le territoire mohawk de Kanesatake depuis trois mois, le grand chef en exil, James Gabriel, tout comme les chefs dissidents semblent désormais s'entendre sur une chose: une intervention de l'Assemblée des premières nations (APN) pour sortir de l'impasse.

Au lendemain du «pillage» du poste de police de Kanesatake par un groupe de dissidents, James Gabriel a annoncé hier qu'il demanderait dans les prochains jours une rencontre avec Phil Fontaine, chef national de l'APN. «Nous voulions régler le problème nous-mêmes», a dit M. Gabriel au cours d'une conférence de presse tenue à Montréal. *Mais maintenant, je pense que M. Fontaine va être plus ouvert à s'impliquer. Une chose est sûre toutefois: tant que la loi et l'ordre ne seront pas rétablis, il nous est difficile d'envisager la reprise d'un dialogue. Nous ne voulons pas négocier avec un fusil sur la tempe.*

La voie de la médiation, les chefs dissidents de Kanesatake semblent aussi la préconiser, eux qui, samedi dernier, ont en effet interpellé l'APN dans l'espoir

VOIR PAGE A 8: KANESATAKE

La centrale thermique de Bécancour: un choix de dernier recours, dit le BAPE

La nécessité du «petit frère du Suroît» n'a pas été établie

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) chargée d'évaluer le projet de centrale en cogénération thermique au gaz, située à Bécancour, estime qu'il s'agit d'un «choix de dernier recours», ce qui équivaut en l'occurrence à un rejet.

Contraire aux priorités de la Politique énergétique du Québec et de la stratégie québécoise de réduction des gaz à effet de serre (GES), le projet de TransCanada Energy Ltd, le petit frère du Suroît, pourrait-on dire, est un choix qui «ne se justifie que si toutes les autres possibilités ont été épuisées. Or, la démonstration n'a pas été faite à ce jour», concluent clairement les commissaires Louise Boucher, présidente de la commission, et Claudette Journault.

Le rejet du projet est aussi clair mais aussi subtil que dans le dossier du Suroît. «L'enjeu majeur» derrière ce projet de centrale thermique de 507 mégawatts est clairement la capacité du Québec de respecter ses engagements envers le protocole de Kyoto, le plan d'action québécois 2000-02 sur les changements climatiques ainsi que, finalement, les priorités de la Politique énergétique du Québec.

Le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, a d'ailleurs rapidement compris le message hier et lié immédiatement le sort du projet de Bécancour à celui du Suroît.

Quelques heures après avoir demandé au BAPE de rendre son rapport public, il diffusait en effet un communiqué dans lequel il affirmait qu'«aucune recommandation ne sera formulée au conseil des mi-



HYDRO-QUÉBEC

Avec ses projets hydroélectriques, Hydro-Québec est en mesure de combler la plus grande part de la croissance de la demande québécoise en électricité jusqu'en 2011, conclut le BAPE.

nistres quant à ce projet [celui de TransEnergy] avant que la Régie de l'énergie n'ait remis son rapport portant sur le mandat que le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs lui a confié le 6 janvier dernier». Ce dernier, Sam Hamad, a demandé à la Régie de revoir le dossier du Suroît à la lumière des autres options énergétiques possibles en vue de combler les besoins du Québec à court terme, s'il y a lieu. Le rapport de la Régie sur le Suroît sera remis à la fin de juin et Québec a promis de ne rien décider à son sujet avant d'avoir débattu des conclusions de la

Régie en commission parlementaire.

Le rapport du BAPE remet les pendules à l'heure dans le dossier énergétique avec une clarté peu commune, réaffirmant que cet organisme se réserve le droit de critiquer jusqu'aux politiques et décisions de la Régie de l'énergie en vertu de son mandat qui l'autorise à porter jugement sur toutes les facettes des dossiers énergétiques qui lui sont soumis même s'ils émanent de décisions de l'organisme régulateur.

VOIR PAGE A 8: BÉCANCOUR



L'événement ÉQUIPÉ POUR LE PRINTEMPS Honda

	En location par mois à partir de	Taux de financement	Dépôt de sécurité
Pilot Granite 2004	448 \$*	5,8%**	0 \$
Odyssey LX 2004	348 \$*	3,8%**	0 \$
CR-V LX 2004	338 \$*	5,8%**	0 \$



Pilot Granite 2004
Illustré

Pilot

L'un des rares véhicules dont le comportement routier peut être louangé en même temps que ses aptitudes à conduire hors route.

— Guide de l'auto 2004

Odyssey

Une fourgonnette qui domine sa catégorie à presque tous les points de vue.

— Guide de l'auto 2004



Odyssey EX 2004
Illustré



CR-V EX 2004
Illustré

CR-V

Plus que jamais, le CR-V mérite sa place de leader dans ce segment très concurrentiel.

— L'annuel de l'automobile 2004

**OUI, ON A FAIT
LE PLEIN**

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



HONDA

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Ces offres portent sur les véhicules neufs 2004 mentionnés ci-après. Période de location : 48 mois. Première mensualité exigible. Pour chaque véhicule sont identifiés : a) le paiement mensuel b) le montant initial requis ou échange équivalent c) le montant total au terme de la location et s'il y a lieu, d) la nécessité d'un dépôt de sécurité. Pilot Granite 2004 (modèle YF1814E) : a) 448 \$ b) 5710 \$ c) 27 214 \$. Odyssey LX (modèle RL1854PK) : a) 348 \$ b) 4 360 \$ c) 21 064 \$. CR-V LX (modèle RD7744PL) : a) 338 \$ b) 3 130 \$ c) 19 354 \$. Programme 0 \$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif. **Les offres de financement sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur l'acceptation du crédit. Taux de 3,8 % pour le financement à l'achat ou à la location d'une Odyssey LX 2004 (modèle RL1854PK) en inventaire pour un terme allant jusqu'à 60 mois à l'achat et 48 mois à la location. D'autres termes de financement sont offerts. Taux de 5,8 % pour le financement à la location d'un Pilot Granite 2004 (modèle YF1814E) ou d'un CR-V LX 2004 (modèle RD7744PL) en inventaire pour un terme allant jusqu'à 48 mois. D'autres termes de financement sont offerts. Un versement initial plus les taxes applicables pourraient être exigés. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif.

LE DEVOIR

POLITIQUE

22 au 25 avril 2004
Palais des congrès de Montréal
Salon
des vins et spiritueux
de Montréal



Manon Cornellier

Les hésitations de M. Martin

La priorité est de gouverner, répète maintenant Paul Martin. Il gouvernait avant, mais ce n'était pas sa première préoccupation. Son premier but était plutôt d'obtenir un mandat populaire pour mieux gouverner par la suite. Les premiers gestes de son gouvernement visaient donc à préparer le terrain en imposant une image de changement: réorganisation des ministères, annulation du programme des commandites, discours du Trône aux allures de programme électoral et ainsi de suite...

Quand est arrivé le scandale des commandites, on a continué à miser sur la différence. Pas question d'enterrer l'affaire. Ce serait le grand ménage et il revenait à Paul Martin de faire le tour du pays pour bien afficher son indignation et calmer celle des citoyens. Le hic: ça n'a pas fonctionné. Le dernier sondage Ipsos-Reid, publié hier dans le *Globe and Mail*, montre que les libéraux devanceraient les conservateurs par seulement sept points et qu'au Québec, le Bloc dominerait avec 45 % des intentions de vote, bien que la marge d'erreur du sondage soit élevée dans la province.

Paul Martin voudrait bien détourner l'attention des gens vers sa façon de gouverner, mais le problème est qu'il n'avait pas prévu de faire ses preuves avant des élections printanières, mais après, et il a fait ses choix en conséquence.

Ainsi, le gouvernement a fait adopter récemment, et sans explication, un octroi de crédits équivalant au budget des neuf premiers mois de l'année financière 2004-05, ce qui s'est produit à seulement trois reprises depuis 20 ans. Une seule raison semble justifier ce geste: assurer le fonctionnement normal du gouvernement en cas d'élections et d'un long arrêt du Parlement. Une façon de faire face à l'incertitude entourant le calendrier parlementaire, comme le décrivait le secrétaire du Conseil du trésor, Jim Judd, devant le comité des Finances du Sénat, il y a deux semaines.

Il y a eu aussi la présentation, en mars, d'un inhabituel budget principal des dépenses pour l'année 2004-05, soit l'équivalent du plan d'utilisation des crédits. La version déposée ne reflète pas entièrement les changements apportés à la structure des ministères en décembre et le gouvernement a déjà indiqué qu'il devra présenter une seconde version plus tard cette année. Du jamais vu! Les gouvernements présentent des plans supplémentaires à l'occasion, mais jamais un plan complet, revu et corrigé.

Cette décision a retardé à la fin de mai ou à cet été la présentation des plans et priorités des ministères, des documents normalement présentés en même temps que le budget des dépenses. Les comités parlementaires se voient par conséquent forcés d'étudier les crédits des ministères sans avoir l'information nécessaire pour en juger. Ce scénario ne pose aucun problème si les élections avaient lieu ce printemps, car les comités parlementaires ne pourraient compléter leur étude, mais si le scrutin a lieu à l'automne, ils en auront le temps. Devront-ils tout reprendre à la lumière des documents complets?

La décision de Paul Martin de chambouler la structure des ministères à son arrivée au pouvoir, le 12 décembre, a compliqué le travail du Conseil du trésor. Particulièrement touché par ce remue-ménage, il s'est en plus vu confier l'examen des dépenses et de plusieurs programmes et, dans la foulée du scandale des commandites, la révision de la gouvernance des sociétés d'État.

Paul Martin ne s'est pas croisé les bras, mais l'essentiel de son action a porté sur les processus gouvernementaux. Et à vouloir tellement afficher sa volonté de changement, il en a peut-être trop fait d'un coup, disent certains. Le quart des fonctionnaires ont été affectés par la réorganisation de décembre. Plusieurs d'entre eux parlent de confusion, de désorganisation, de tensions entre ministères ou entre certains ministères et le bureau du premier ministre.

Gouverner, c'est aussi réagir et, à cet égard, ce gouvernement s'en est bien tiré si on pense aux crises de la vache folle et de la grippe aviaire. Mais pour ce qui est de l'avenir, on piétine ou on se perd dans des énoncés vagues, proches des vœux pieux. Paul Martin consulte et, chaque fois qu'il sort d'une rencontre, il qualifie de «très, très, très importants» les enjeux discutés. Difficile dans ce contexte de cerner ses priorités.

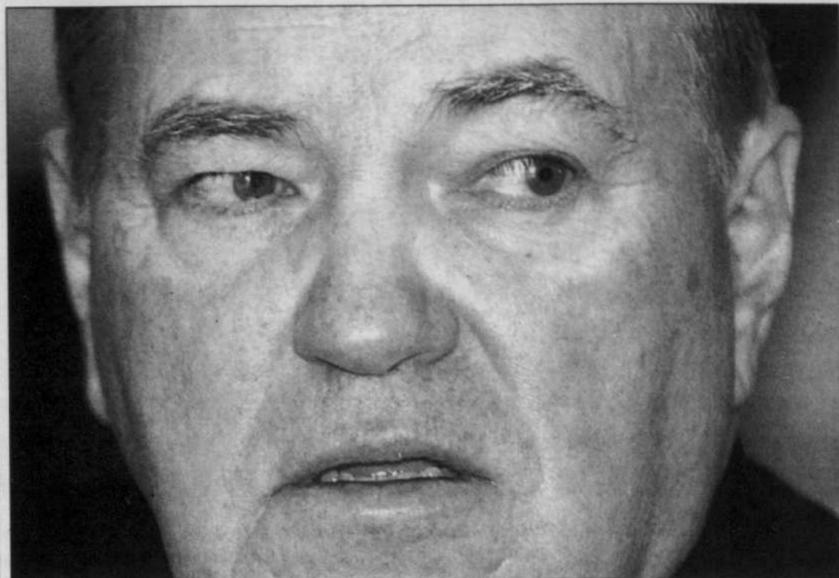
La population, quant à elle, attend encore de connaître les mesures concrètes qui la toucheront. L'entourage de Paul Martin proteste et cite le budget, le remboursement de la TPS aux villes, la bonification du programme de prêts aux étudiants, l'aide aux familles démunies pour l'épargne-études. Mais sur de grands enjeux comme la santé, l'essentiel se fait toujours attendre.

On ne mesure pas la capacité de gouverner au nombre de projets de loi déposés, mais ça reste un indicateur important. Le gouvernement Martin s'est contenté pour sa part de ressusciter les projets du gouvernement Chrétien qui étaient morts au feuillet. Le seul projet original de ce gouvernement, celui portant sur les dénonciateurs, ne répond même pas aux attentes car son commissaire à l'intégrité n'est pas fonctionnaire du Parlement.

Le flottement qui prévaut depuis quelques semaines donne de Paul Martin l'image d'un homme hésitant. Il répète depuis plusieurs jours que gouverner est sa priorité, mais il persiste à sillonner le pays pour des visites à forte saveur électorale. Il sera au Nouveau-Brunswick aujourd'hui et en Nouvelle-Écosse demain. Il fera un détour par Toronto vendredi.

Et jusqu'à présent, il n'a pas réussi à imposer un seul thème capable de déloger les commandites. Son message est éclaté. Tout tourne autour de lui et de la notion de changement. Mais pour changer quoi? Et comment? On concocte des plans à long terme, dont un sur la santé. Mais si les élections sont à l'automne, c'est maintenant qu'il faudra du concret, car gouverner, c'est aussi pour tout de suite.

mccornellier@ledevoir.com



André Ouellet, suspendu de la présidence de Postes Canada, a témoigné hier devant les membres du comité parlementaire chargés de faire la lumière sur le scandale des commandites.

Commandites: André Ouellet défend la bonne foi de Postes Canada

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Postes Canada aurait été entraîné sans raison dans le scandale des commandites à cause de conclusions inexactes dans le rapport de la vérificatrice générale, a plaidé André Ouellet, hier, ajoutant qu'il «vit un enfer» depuis la tempête déclenchée par la publication de ce rapport.

Selon M. Ouellet, la société d'État qu'il dirigeait encore il y a quelques mois n'a jamais agi pour enrichir des compagnies de publicité proches des libéraux.

En fait, a-t-il répété à de nombreuses reprises, les deux projets reliés aux commandites et cités dans le rapport de la vérificatrice, Sheila Fraser, en valaient la chandelle et représentaient des «décisions d'affaires».

«Je peux affirmer, avec une certitude absolue, que l'argent investi par Postes Canada dans ces deux projets l'a été pour des services qui ont rapporté beaucoup à la société», a-t-il déclaré devant le comité parlementaire qui fait enquête sur le scandale des commandites.

«Les montants qui ont été payés l'ont été pour du travail réalisé. Et en ce qui a trait à Postes Canada, il n'y a jamais eu de paiements sans travail ou sans justification», a ajouté M. Ouellet, qui s'exprimait publiquement pour la première fois depuis le dépôt du rapport de la vérificatrice.

Pourtant, des députés libéraux ont soulevé des doutes quant aux transactions en question. «Pour ma part, tout ça ne sent pas bon», a illustré le libéral Shawn Murphy.

Dans la foulée du scandale, le gouvernement suspendait avec salaire, en février dernier, M. Ouellet de son poste de président et chef de la direction de Postes Canada. Cette suspension demeure en vigueur jusqu'à la réception du rapport intérimaire de

vérificateurs externes sur la gestion des commandites chez Postes Canada.

«Ma famille et moi vivons un enfer depuis plus d'un mois», a dit M. Ouellet, dont les propos n'ont pas eu l'heur d'attendrir les députés de l'opposition.

L'ex-ministre et homme fort de Jean Chrétien au Québec jusqu'en janvier 1996 a rapidement dû, la main sur la Bible, prêter serment de dire la vérité. Il est le seul témoin à se voir obligé de faire un tel geste depuis le début des travaux du comité.

M. Ouellet a aussi dû expliquer la présence à ses côtés de Roy Hennan, un avocat montréalais dont le cabinet ne cache pas ses liens avec le Parti libéral du Canada. Pierre Elliott Trudeau a fait partie de l'équipe de ce cabinet, qui récemment s'est adjoint les services de Jean Chrétien.

L'opposition s'est dite surprise d'apprendre que les honoraires de l'avocat de M. Ouellet étaient payés par Postes Canada, et ce, malgré sa suspension et le fait qu'il comparait en son nom uniquement.

Bien qu'il dise vivre des moments difficiles, l'ex-lieutenant politique de Jean Chrétien ne semblait pas abattu pour autant. Pendant les quatre heures qu'a duré son témoignage, il n'a jamais baissé la garde, se faisant combatif, parfois même agressif en accusant des députés de l'opposition de tenter de maquiller les faits.

Au passage, il s'en est pris au travail de la vérificatrice générale, l'accusant de ne pas avoir pris en compte l'interprétation de Postes Canada.

«On a eu l'impression que les gens du bureau de l'auditeur général [sic] voulaient tellement nous accrocher au programme des commandites qu'ils n'ont pas voulu accepter les informations comme étant des informations légitimes», a dit M. Ouellet.

Un sondage place les libéraux de Paul Martin en avance au Québec

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Les libéraux fédéraux du Québec désespèrent de recevoir un signal qui leur permettrait d'entretenir leur rêve d'élections printanières. Ils en ont reçu un premier hier, par le biais d'un sondage réalisé à la demande du Parti libéral du Canada et dont *Le Devoir* a obtenu les grandes lignes.

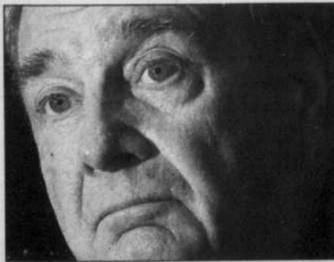
Selon l'enquête réalisée par la firme Créatec+, une maison de sondage indépendante, 43 % des Québécois auraient l'intention d'appuyer les libéraux, comparativement à 37 % pour le Bloc québécois, 10 % pour le Parti conservateur, 6 % pour le NPD et 4 % pour les autres. Ces résultats sont obtenus après répartition des 15 % d'indécis et de discrets.

Ces chiffres sont différents de ceux des derniers sondages publiés dans les journaux. Encore hier, Ipsos-Reid faisait état d'une avance de seulement sept points pour les libéraux à l'échelle du pays et d'un retard de 15 points derrière le Bloc québécois, au Québec. Bien que l'échantillon se limitait à 1000 personnes pour tout le Canada, ce qui augmente la marge d'erreur régionale, le sondage d'Ipsos-Reid faisait en grande partie écho aux derniers sondages de CROP et de Léger Marketing.

Même si le sondage Créatec+ fait état d'une nette amélioration pour les libéraux, le lieutenant politique de Paul Martin au Québec, Jean Lapierre, refuse de se réjouir trop vite. «Une hirondelle ne fait pas le printemps», dit-il. Il veut attendre de voir la tendance qui se dégagera d'autres sondages avant de porter un jugement.

«Il nous faudrait quelques points de plus pour atteindre notre zone de confort», confie une autre source libérale, en soulignant l'appui du Bloc chez les francophones. Le Bloc récolterait l'appui de 44 % des francophones et les libéraux, 37 %. Avec des résultats du genre, le PLC et le BQ seraient revenus à leur niveau des élections de 2000, où ils ont obtenu respectivement 36 et 38 sièges.

Or, les libéraux veulent faire mieux pour compenser les pertes inévitables ailleurs au



Paul Martin

ARCHIVES LE DEVOIR

pays. La formation d'un gouvernement majoritaire en dépend. La fin de la division du vote de droite pourrait priver les libéraux d'une vingtaine de sièges en Ontario. La percée espérée dans l'Ouest est aussi pratiquement oubliée depuis le scandale des commandites.

Mais c'est au Québec que ce scandale a fait le plus de mal aux libéraux. La chute de popularité y a été brutale et on n'a pratiquement pas vu de correction dans les sondages. Sauf un, réalisé par CROP en février et qui a eu peu d'écho. Il montrait que les libéraux et les bloquistes étaient coude à coude.

Le scandale des commandites crée encore des vagues mais ne domine pas le palmarès des préoccupations. La santé demeure le sujet de préoccupation numéro un des Québécois avec 71 % des répondants qui l'inscrivent parmi les défis importants à relever. Le scandale des commandites (12 %) arrive au quatrième rang, à égalité avec la gestion de l'économie et un point devant la lutte à la pauvreté.

Environ 48 % des personnes interrogées ont pourtant indiqué que le dossier des commandites aurait une influence importante sur leur vote. Ça reste moins que la capacité d'améliorer les programmes sociaux (75 %), de gérer l'économie (65 %) et d'entretenir de bonnes relations avec les provinces (54 %).

L'échantillon était de 811 personnes, interrogées entre les 8 et 12 avril, et la marge d'erreur était de 3,4 %, 19 fois sur 20.

Les étudiants vont manifester leur colère contre le gouvernement Charest

MARIE-ANDRÉE CHOUNARD
LE DEVOIR

La grogne sociale orchestrée aujourd'hui compte quelques milliers d'étudiants outre de la récente décision du ministre de l'Éducation, Pierre Reid, de sabrer de 63 millions l'enveloppe allouée à l'aide financière.

«Charest endette toute une génération», iront scander des centaines de cégépiens et d'universitaires aujourd'hui, qui à Québec, qui à Montréal. La réduction de 63 millions de dollars à l'aide financière, qui viendra gonfler l'endettement étudiant, comme l'a confirmé le ministre Reid au lendemain du budget Séguin, irrite profondément le mouvement étudiant, qui profite de cette contestation organisée aujourd'hui pour souligner l'an 1 du gouvernement de Jean Charest pour signifier sa colère.

«Ce n'est pas dans les habitudes des HEC de s'enlever, mais le gouvernement a pris une très mauvaise décision en coupant 63 millions dans un programme qui aide les plus démunis, et nous le lui dirons», a indiqué hier Charles Lambert, président de l'Association des étudiants des hautes études commerciales, à laquelle s'est jointe l'Association des étudiants de Polytechnique pour dénoncer les récentes décisions du ministre de l'Éducation.

Les étudiants des HEC, qui ne sont pas membres de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), ont décidé spontanément de montrer leur courroux en participant aux manifestations d'aujourd'hui, qui réuniront différents groupes sociaux. Ils calculent que les coupes de 63 millions pourraient augmenter de 50 % l'endettement des étudiants, qui se situe déjà à environ 20 000 \$ par étudiant chez les clientèles des HEC et de Polytechnique, contre 11 000 \$ dans d'autres secteurs d'étude.

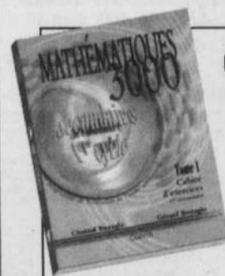
La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) ainsi que la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) gonfleront le mouvement étudiant qui manifestera son indignation sur la colline parlementaire à Québec et dans les rues de Montréal.

25 cégeps

C'est le tout nouveau président de la FEUQ, Pier-André Bouchard St-Amand, qui donnera le coup d'envoi de la marche de ce soir, laquelle démarre près du square Victoria. Les étudiants de plus de 25 cégeps détiennent d'ailleurs des mandats de grève pour la journée d'aujourd'hui, pour permettre aux étudiants de participer aux événements.

Dans les universités, pour lesquelles la fin de session bat son plein et rime avec séances d'examen, les activités seront ralenties sans toutefois donner lieu à des mouvements de grève. La FEUQ calcule qu'entre 3000 et 5000 étudiants pourraient participer à la marche de ce soir, à Montréal.

L'augmentation du plafond des prêts étudiants, conjuguée à une diminution des bourses, a profondément choqué le mouvement étudiant, qui a assimilé cette décision de réduire de 63 millions l'enveloppe de l'aide financière à une hausse déguisée des droits de scolarité, que le gouvernement Charest s'est engagé à maintenir gelés pour la durée de ce mandat.



Chantal BUZAGLO
Gérard BUZAGLO

MATHÉMATIQUES
3000
Cahier d'exercices

288 pages — 21,95 \$

Les Éditions

GUÉRIN

(514) 842-3481

1^{er} cycle du secondaire — Tome 1

En vente dans toutes les librairies



Centre culturel chrétien de Montréal

... COLLOQUE

Partage et héritage chrétien

avec la participation de Benoît Lacroix, o.p., historien

«Partage dans les milieux ruraux traditionnels avant la Révolution tranquille»

Dominique Deslandres, historienne (Université de Montréal)

«Conversion et charité au 17^e siècle: moteur de la charité»

Jacques T. Godbout, sociologue (INRS)

«Donner, oui; mais ne pas se prendre pour Dieu en donnant»

Martin Meunier, sociologue (Université d'Ottawa)

«Le retour du partage: échec du projet de justice sociale ou renouveau de la sensibilité communautaire?»

et Patrick Cady, psychanalyste

«Le partage, héritage chrétien et mémoire en acte de l'humain»

le samedi 24 avril 2004 de 9h30 à 13h30

à l'église des Dominicains

2715, ch. de la Côte-Sainte-Catherine

date limite d'inscription: le 19 avril

coût de l'activité incluant le lunch: 15 \$

inscription: Centre culturel chrétien de Montréal

a/s Monique Gélinas

2715, ch. de la Côte-Sainte-Catherine

Montréal (Québec) H3T 1B6

téléphone: (514) 738-6664

CONSTRUIRE UN QUÉBEC D'ABORD SOLIDAIRE

Il y a exactement un an, le gouvernement libéral / conservateur de Jean Charest prenait le pouvoir à Québec. Nous sommes aujourd'hui près de 700 citoyennes et citoyens de tous horizons et de tous milieux qui tenons à affirmer publiquement notre refus de l'orientation imposée par ce gouvernement à la société québécoise. Nous appelons à mettre le cap sur un Québec d'abord solidaire pour nous permettre de vivre ensemble, dans la liberté et l'égalité.

Depuis quelques années — et encore davantage depuis l'arrivée au pouvoir des Libéraux — la société québécoise tout entière a été entraînée dans la tourmente néolibérale. Au nom de la « réingénierie », nous assistons à un renversement majeur du rôle de l'État québécois : de promoteur du « vivre ensemble », il se transforme en simple gestionnaire de partenariats avec le secteur privé. L'État devient un courtier de services réduits à leur plus simple expression, un outil conciliant du fédéralisme centralisateur canadien, un instrument docile pour les politiques dictées par les accords de libre échange (ALENA, Organisation mondiale du Commerce).

Durant la dernière année, pas un aspect de la vie, pas un secteur qui n'ait été soumis à des reculs brutaux. Hausse des tarifs des services essentiels, coupures dans les services et les programmes sociaux, érosion des libertés publiques, dégradation de l'environnement, disparition de plusieurs organismes de consultation publique : voilà quelques unes des orientations auxquelles veut nous soumettre le gouvernement. Le tout dans une ambiance d'autoritarisme et de mépris envers le mécontentement social, comme en témoigne l'utilisation du bâillon pour faire adopter toute une série de lois injustes et impopulaires en décembre dernier. Heureusement, l'ampleur de la mobilisation citoyenne a permis de ralentir, pour l'instant, les ardeurs gouvernementales. Mais le Premier ministre n'a pas renoncé à sa « réingénierie ». Ce n'est pas le Québec dans lequel nous voulons vivre !

Le Québec que nous voulons accorde à la culture le rôle de phare qui lui revient. Il nous faut penser la société avant de l'organiser. Il nous faut la chanter, la danser, la mettre en mots, en images, en musique, en couleurs, en symboles, en objets d'art pour la comprendre, l'enrichir des apports du pluralisme et l'imaginer plus humaine, plus conviviale, plus belle. Il nous faut certes de quoi vivre mais aussi des raisons de vivre que seule la culture nous apprend... à cultiver.

Le Québec que nous voulons travaille à enrichir et à équilibrer entre elles toutes les formes de démocratie : représentative, participative, directe, délibérative. Aujourd'hui, la démocratie exige une plus grande responsabilité des élus envers la population, une réforme du mode de scrutin en faveur d'un système résolument proportionnel, l'égalité entre les femmes et les hommes dans la représentation politique, le respect de l'ensemble des droits humains, y compris le droit d'association syndicale, le droit de manifestation, le droit d'asile et l'accueil aux réfugiés. Elle exige aussi des débats publics véritables — pas des forums cosmétiques — sur les grandes orientations de notre vie collec-

tive. Elle suppose des structures participatives à tous les niveaux où les citoyennes, citoyens peuvent s'impliquer durablement.

Le Québec que nous voulons est un Québec inclusif. Un Québec assumant pleinement ses responsabilités en tant que seule nation majoritairement francophone en Amérique du Nord, riche de tout son monde, développant des relations avec les peuples autochtones basées sur la reconnaissance de leur droit à l'autodétermination, reconnaissant les droits et l'apport de la minorité anglophone. Un Québec ouvert à l'immigration et à l'accueil des réfugiés, soucieux de leur intégration et de leur contribution au développement de la société québécoise et combattant activement toute manifestation de racisme. Cette ouverture constitue une des missions essentielles de l'État, dont il ne peut se décharger sur le dos des organismes communautaires.

Le Québec que nous voulons est un Québec d'égalité et de justice sociale. Impossible de vivre dans une société qui maintient des inégalités entre les femmes et les hommes et des violences envers les femmes, les enfants et tous les groupes minorisés. Nous voulons un Québec sans pauvreté, où toutes et tous puissent échapper à la misère, avoir un accès universel et gratuit aux soins de santé et à la prévention, recevoir une éducation de qualité, se loger décemment et à un coût abordable, avoir accès à une vie culturelle riche et diversifiée. Un Québec où la diversité et le développement des régions sont vus comme des richesses pour toute la société.

Le Québec que nous voulons produit de la richesse collective. Ce n'est pas le nombre de millionnaires qui fait la richesse d'une société. La spéculation financière, les paradis fiscaux, la fraude et l'évasion fiscale, la déréglementation ne font qu'appauvrir la majorité des citoyennes, citoyens. Une stratégie diversifiée de développement de l'emploi basée sur les besoins de la population, sur de nouvelles manières de produire, de gérer et de consommer, sur des investissements socialement et écologiquement responsables et misant sur la solidarité intergénérationnelle peut produire la richesse nécessaire à une société solidaire. Des lois du travail fondées sur le respect et la dignité des travailleuses et travailleurs, la réduction des écarts de revenus entre les citoyennes, citoyens, la prise en compte de tout ce qui n'est pas compté ou qui est mal compté dans le PIB (travail non rémunéré des femmes, vie communautaire, multiples associations bénévoles, « externalités » environnementales, etc.) voilà encore d'autres moyens d'augmenter notre richesse et d'assurer un développement à la fois économique et social.

Le Québec que nous voulons est un Québec respectueux de l'environnement et de l'équilibre des écosystèmes. Seules les mobilisations citoyennes, citoyens ont permis d'éviter, pour l'instant du moins, la construction du Suroît et l'augmentation des gaz à effet de serre, en violation du protocole de Kyoto. Nous voulons au contraire investir dans des programmes d'économie énergétique et de nouvelles technologies non polluantes. Nous voulons un Québec qui prenne ses distances face au productivisme agricole des multinationales de l'alimentation et investisse au contraire dans la sécurité alimentaire, la bio-diversité, l'agriculture de proximité; un Québec qui pratique un aménagement du territoire à une échelle humaine, viable et durable.

Le Québec que nous voulons est un Québec ouvert aux grands enjeux internationaux, comme le règlement pacifique des conflits, l'annulation de la dette des pays du Tiers Monde, le commerce équitable. Les mobilisations contre la guerre et l'occupation en Irak, les multiples gestes de solidarité envers les peuples palestinien, afghan, argentin, et tant d'autres, le refus du terrorisme, la participation soutenue au Forum social mondial, les pétitions contre la ZLÉA après les grandes mobilisations du Sommet des Amériques, tous ces gestes démontrent une volonté et une capacité des Québécoises, Québécois d'intervenir sur la scène politique internationale en faveur de la paix dans le monde, du partage des richesses et d'une intégration continentale qui tienne compte des aspirations des peuples des Amériques.

Le Québec que nous voulons est un Québec qui se dote des instruments collectifs nécessaires à l'épanouissement de tous et de toutes. Un Québec qui se dote de services publics de qualité, accessibles à toutes et à tous, dans toutes les régions. Un Québec qui dispose de programmes sociaux financés adéquatement et collectivement. Nous avons les moyens de nos aspirations. L'impôt peut constituer un formidable outil de solidarité sociale s'il est progressif et partagé équitablement entre les particuliers et les entreprises.

Nous refusons de céder au cynisme et à la morosité devant les attaques de la droite. Une société a besoin de l'engagement de ses citoyennes, citoyens dans la définition de son avenir, un avenir que nous voulons d'abord solidaire. C'est à cette tâche que nous appelons nos concitoyennes, concitoyens.

- | | | | | | | | | | |
|--------------------------|--------------------|--------------------------|--------------------------|----------------------|-------------------------|------------------------|--------------------------|--------------------------|----------------------|
| Ahmed Abdiraman | Blouin Lise | Carrère Christiane | Desjardins Éric | Gagnon Kristiane | Jasmin Robert | Lavoie Jocelyne | Morin Daphné | Potvin Jocelyne | St-Amour Line |
| Akoury Maro | Bolly Josée | Castillo César Igor | Deslauriers Jean-Pierre | Galliard Nadège | Jean Suzanne | Le Vasseur Jean-Claude | Morin Kateri | Prevost Luce | St-Cerny Anne |
| Alarie Johanne | Bolly Martin | Castonguay Michel | Deslauriers Peter | Garant Elisabeth | Jetté Daniel | Lebel Carole | Morin Jacques | Prézeux Roland | St-Martin Isabelle |
| Albala Albert | Boisclair Odile | Antoine | Devaault Thérèse | Garcia Raul | Jetté Nicole | Lebel Marie-Paule | Morin Clo | Proulx-Trottier Caroline | St-Onge Nathalie |
| Alexan Nadia | Boisvert Dominique | Castonguay Paul | Dion Alain | Gariépy Diane | Jochims Sylvie | Leblanc Luc | Morin Yves | Provencher Doris | Sweet Frédéric |
| Allaire Camille | Boisvert Suzanne | Catellier Josette | Disant Marie-Jeanne | Garon Suzanne | Johnson Gérald | Leblanc Luc | Morissette Pauline | Provencher Jean-Marie | Sylvain Hélène |
| Allaire Mario | Bovin Lise | Cazé Anne | Doirion-Gascon Elizabeth | Gaudreau Claude | Johnson Jeanne d'Arc | Leboeuf Fabien | Moser Elise | Prud'homme Lise | Talbot Gérard |
| Ampleman Gisèle | Bonnet Jean-Marie | Chabot Denis | Domingue Marie-Céline | Gaudreault Sylvain | Johnson Laffeur Janique | Lebrun Lise | Mura Roberta | Pruneau Chrystine | Talbot Hélène |
| Angers Myrmy | Bordéau Jacques | Chamberland Claire | Donoso Rosa Elena | Gauthier Claude | Jonquet Michèle | Lacavallier Jacques | Murray Margaret | Puigila Guy | Tasdate François |
| Arama Dominique | Bouchard Conrad | Chamberland Richard | Doré René | Gauthier Sonia | Joyal Catherine | Leclair Chantal | Myre André | Quezada Jaime | Tétrault Marie |
| Archambault Rose-Aimée | Bouchard Jacques | Charbonneau André | Doyon Philippe | Gauthier Yannick | Julien Sébastien | Leclair Johanne | Nadeau Béa | Quinsey Heidi | Tanguay Vincent |
| Arnould Johanne | Bouchard Johanne | Charlebois Jean-François | Draskovic Andjelka | Gauvin Bernard | Kennedy Nicole | Leclerc Carmelle | Nadeau Claude | Quirion Lise | Tardif Marc-André |
| Arsenault Michel | Bouchard Monique | Chartier Julien | Drolet Marie | Gélinas Jacques B. | Kourzawska Irena | Lefebvre Marie-Claire | Nadeau Jocelyne | Quiviger André | Tardif Nelson |
| Arsenault Robert | Bouchard Nancy | Chartier Kevin | Dubé Caroline | Gélinas Sylvain | Kurzawska Irena | Lefebvre Nathalie | Nadeau Jacques | Raby, Julie | Tasdate François |
| Aub Nancy | Bouchard Pierrette | Chartier Kim | Dubé Céline | Gélineau Luc | La Nouvelle Yves | Légaré Marie-Iris | Nadeau Josée | Raboin Luc | Tétrault Marie |
| Aucclair Natacha | Boucher Catheline | Chartier Lionel | Dubois Claude | Germain Elisabeth | La Rochelle Marguerite | Legault Alain | Nadon Claude | Raboin Luc | Thémens Fernande |
| Auger Pierre | Boucher Fleurette | Charttrand Suzanne | Ducas Suzanne | Gervais Lise | Labadie Jean-François | Legault Raymond | Nailly Véronique | Ravel Jean-Claude | Théorêt Emilie |
| Bailargeon Madeleine | Boucher Francine | Charttrand Jean | Ducharme Valérie | Ghariani Béchir | Labadie Bernard | Lévesque Pierre | Nantel Lise | Ravel Jean-Claude | Thibault François |
| Bailartine Linda | Boulianne Manon | Chauvin Louis | Dufresne Yveline | Ghariani Yveline | Labine Johanne | Lemire Elise | Nantel Yves | Raymond Ginette | Thibault André |
| Barbeau Jan-Philippe | Bourassa André | Chimière Manon | Dugas Lucille | Giguère Nicole | Labrecque Marie-France | Lemay Jacques | Navarro André | Richard Joseph | Thibault Sylvie |
| Barrette Pierre | Bourcier Lise | Cielo Eliana | Dumas Monique | Giguère Nicole | Lacelle Denyse | Lemire Eric | Navarro Jackie-Claude | Richard Josée | Thiffault Jeannette |
| Bastien Ovide | Bourdon Anne | Clain Olivier | Dumas Christine | Gilbert Monique | Lachance Elaine | Lemoignan Lucille | Nérme Marie | Richard Suzanne | Thollon Marie-André |
| Bazin José | Bourgault France | Clairoux Benoît | Dumas Marielle | Giles Claude | LaChance Jean | Lépine Lucie | Nepton Nicole | Rioux Laurent | Thomas Florence |
| Beauchaire Claire | Bourgeois Patrick | Clavé Janine | Dumoulin Sonia | Gingras Daniel | Lachapelle René | Lépine Yolande | Rivard Nicole | Rivard Nicole | Thomas Glysiane |
| Beauchemin Luc | Bourque Claude | Cloutier Geneviève | Duplessis Marie-Josée | Girard Céline | Lacharité Berthe | Lévesque Denis | Noël Bertrand | Rivest Christiane | Thomasset-Laperrière |
| Beauchemin Michelle | Bourret Gisèle | Cloutier Renée | Dusablon Carole | Girard Lucie | Lacroix Thérèse | Lévesque Denis | Quellier André | Rivest Étienne | Thompson Antoine |
| Beaulieu Elsa | Brassard Danielle | Cobbett Elizabeth | Dusablon Carole | Giroux Claire | Ladouceur Jean-Marie | Lippé Lucie | Rivet Shirley | Rivet Shirley | Toix Gabriel |
| Beaumont Jacques | Brassard Hélène | Collin Sylvie | Duval Michelle | Giroux Hélène | Lafamme Maritthe | Lippé Katherine | Roberge Mercèdez | Roberge Mercèdez | Touchette Rolande |
| Beauregard André | Brassard Louise | Comby Marc | Duval Véronique | Giselin Nicole | Lafamme Louis | Lippman Abby | Robert de Massy Philippe | Robitaille Stéphane | Toussaint Jacques |
| Beauregard Hélène | Breault Françoise | Comeau Ivan | Dugas Lucille | Giselin Jean-Jacques | Lafont Ramelot | Livernoche Guy | Robitaille Stéphane | Robitaille Stéphane | Tremblay Jean |
| Beauvais Rebecca | Breault Françoise | Corin Ellen | Gobeil André | Gobeil André | LaFontaine Jean-Claude | Lizé Michel | Robitaille Stéphane | Robitaille Stéphane | Trepanier Laurent |
| Beaman Jennifer | Breault Guyliane | Comier Cécile | Gobout François | Gonnet Marcel | Laforce Marie-Claire | Loiseleur Suzanne | Robitaille Raymond | Robitaille Raymond | Trotter Sandra |
| Bélanger André | Breton Guy | Comillon Josiane | Gonnet Marcel | Gonzalez Margarita | Lafortune-Lauzon Amélie | Madore Claudia | Rodriguez Claudette | Rodriguez Alicia | Trudel Lina |
| Bélanger Lucie | Briand Lise-Anne | Côté Dominique | Goulet Anthony | Goulet Nathalie | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Mona |
| Bélanger Monique | Brien Étienne | Côté Yves | Goulet Anthony | Goyette André | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Bélanger Paul | Brière Olivier | Côté Yves | Goyette André | Gratton Estelle | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Bélanger Sylvie | Brisebois Luc | Côté Yves | Gratton Estelle | Gratton Estelle | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Bélisier Micheline | Brissette Louise | Couillard Isabelle | Grégoire François | Grégoire François | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Bellange Danielle | Brochu France | Couillard Marie-Andrée | Grégoire Yveline | Grégoire Yveline | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Belleau Josée | Brodeur Michel | Cox Rachel | Grégoire Renaude | Grégoire Renaude | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Belliveau Raymond | Brossard André | Cruz Gonzalo | Fontaine Annie | Fontaine Annie | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Bellot Céline | Brown Jean | D'Arcy-Béribé Françoise | Fortier Claire | Fortier Claire | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Bénard Mireille | Brulé Monic | D'Urbano Ruben | Fortier Denis | Fortier Denis | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Benjamin Carole | Brunelle Hélène | Dagenais Lucie | Fortier Jean | Fortier Jean | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Benoît Jacques | Brunelle Sylvie | Damant Dominique | Fortier Thérèse | Fortier Thérèse | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Benoît Mariette | Brunet, Jacques | Davis Deborah | Fortin André | Fortin André | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Bergeron Jean-Marie | Burke Alexia | De Bellefeuille Paul | Fortin Véroique | Fortin Véroique | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Bernier Isabelle | Burke Michèle | De Bellefeuille Pierre | Fortin Véroique | Fortin Véroique | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Bernier Nicole F. | Burrows Nancy | De Brucyker Jacqueline | Fortin Véroique | Fortin Véroique | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Bernier Susy | Bussières Lise | De Laminanda Michel | Fortin Véroique | Fortin Véroique | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Berthiaume Jean-François | Cabana Francine | De Séve Nicole | Fortin Véroique | Fortin Véroique | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Bertrand Pierrette | Cameron Nancie | Delage Denis | Fortin Véroique | Fortin Véroique | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Bérubé Mylène | Cameron Ronald | Demczuk Irène | Fortin Véroique | Fortin Véroique | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Bérubé Pierrette | Camirand Madeleine | Demers Godley Claudette | Fortin Véroique | Fortin Véroique | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Bhére Laurence | Camirand Pascale | Denis Linda | Fortin Véroique | Fortin Véroique | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Binette René | Camirand Pascale | Denis Linda | Fortin Véroique | Fortin Véroique | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Biron Chantal | Camirand Pascale | Denis Linda | Fortin Véroique | Fortin Véroique | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Biron Suzanne | Camirand Pascale | Denis Linda | Fortin Véroique | Fortin Véroique | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Bissonnette Sophie | Camirand Pascale | Denis Linda | Fortin Véroique | Fortin Véroique | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Bissonnette Sylvie | Camirand Pascale | Denis Linda | Fortin Véroique | Fortin Véroique | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Bitar Priscilla | Camirand Pascale | Denis Linda | Fortin Véroique | Fortin Véroique | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Biais Denise | Camirand Pascale | Denis Linda | Fortin Véroique | Fortin Véroique | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Biais Denise M. | Camirand Pascale | Denis Linda | Fortin Véroique | Fortin Véroique | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Biais Gilbert | Camirand Pascale | Denis Linda | Fortin Véroique | Fortin Véroique | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Biais Louise | Camirand Pascale | Denis Linda | Fortin Véroique | Fortin Véroique | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |
| Blanchard Manon | Camirand Pascale | Denis Linda | Fortin Véroique | Fortin Véroique | Lafrance Lucie | Mailhot Claire | Rodriguez Claudette | Rodriguez Claudette | Trudel Lina |

Les signatures ont été recueillies à l'initiative de D'Abord Solidaires, mouvement / réseau citoyen non partisan. www.dabordsolidaires.ca

• LES ACTUALITÉS •

Génomique: le Québec reçoit 42 millions pour réaliser quatre projets

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
LE DEVOIR

Quatorze nouveaux projets, dont quatre au Québec, ont officiellement été approuvés hier par la ministre de l'Industrie, Lucienne Robillard, à l'issue d'un concours de recherche en génomique et protéomique lancé il y a moins d'un an par Génome Canada. Des 75 millions promis dans le budget fédéral 2003, les sommes en jeu ont depuis atteint les 123 millions, grâce au financement d'autres partenaires, publics comme privés.

De cette somme, le Québec a mis la main sur 42 millions de dollars, qui seront accordés en totalité à Génome Québec, l'organisme responsable de la gestion et du financement de l'infrastructure de génomique et des projets de recherche au Québec. Ces nouveaux fonds seront répartis entre quatre projets, dont un entrepris en collaboration avec l'Ontario. Seule la Colombie-Britannique a fait mieux avec six projets pour un total de 44 millions.

Pour le Québec, qui a réussi à créer 21 grands projets de recherche de calibre mondial au cours des quatre dernières années, l'occasion est belle de se démarquer encore davantage dans le domaine. « Ces nouveaux investissements aideront considérablement le Québec à accroître encore plus ses capacités en recherche en santé », a dit Paul L'Archevêque, président-directeur général de Génome Québec.

Pour le Dr Michel Bergeron et son équipe du Centre de recherche en infectiologie de l'Université Laval, ce sont 12,6 millions de plus à consacrer à la mise au point de deux tests diagnostiques importants: l'un pour la détection des virus des voies respiratoires, l'autre pour la détection des microbes qui infectent le système sanguin.

Leur but: en finir avec la microbiologie «pasteurienne». « Il faut autant de temps aujourd'hui pour identifier les microbes à l'origine des infections qu'il en fallait à l'époque de Pasteur, soit au moins deux jours. Nous voulons mettre au point des tests qui nous donneront des résultats en moins d'une heure », explique le Dr Bergeron, qui précise que son objectif ultime est de « quinze minutes ».

Trois autres projets québécois ont reçu l'aval du comité d'experts internationaux mandatés par Génome Canada: 16,2 millions seront consentis à la prévention et au traitement du diabète de type 2, 7,9 millions iront à de nouveaux traitements pour les infections fongiques mortelles et 9,6 millions seront accordés afin de mettre au point un test d'évaluation du risque de tumeurs colorectales.

Lancé en mai 2003, le concours de recherche en génomique et protéomique voulait réunir des propositions susceptibles d'améliorer la santé humaine à court terme.



Roch Denis, recteur de l'UQAM, Michael Sabia, de Bell Canada, et Réal Raymond, de la Banque Nationale. Derrière M. Denis, on remarque également Paul Desmarais Jr, de Power Corporation.

L'UQAM est en voie de récolter 50 millions de dons privés

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Décès des signaux financiers que leur envoie le gouvernement, les universités continuent d'envahir le marché de la philanthropie: au tour de l'Université de Québec à Montréal (UQAM) de solliciter le privé pour une cagnotte de 50 millions, dont 80 % sont déjà amassés.

Au moment où Québec annonce aussi des ponctions de 63 millions dans l'aide financière aux étudiants, l'UQAM choisit par ailleurs de consacrer la part du lion de cette « campagne majeure de développement », soit 12,5 millions, à l'augmentation de son soutien aux étudiants de tous les cycles d'étude sous la forme de bourses.

« Le financement public, c'est le poumon, l'âme, le centre nerveux du fonctionnement d'une université comme l'UQAM », a expliqué hier le recteur de l'établissement, Roch Denis. « Le financement privé, c'est un baume, c'est essentiel mais complémentaire. Les universités n'iront jamais chercher là un

substitut au soutien public. »

Active depuis déjà plusieurs mois de façon silencieuse, l'UQAM a réussi à convaincre entreprises et individus de « prendre position » pour elle — le thème de cette campagne qui s'échelonne jusqu'en 2007 — à hauteur de plus de 40 millions. Présidée par Réal Raymond, président et chef de direction de la Banque Nationale et diplômé de l'UQAM, la campagne a attiré une quinzaine de « donateurs exceptionnels », c'est-à-dire qui ont accepté de verser plus de 500 000 \$ à l'UQAM.

« Avec les 150 000 diplômés et plus que compte l'UQAM et ses 35 ans d'histoire, notre défi est maintenant de convaincre la communauté d'individus d'appuyer leur alma mater », explique Roch Denis.

L'établissement dévoile la nature de ses visées financières alors qu'une grande partie du travail de sollicitation est effectué. Son objectif de 50 millions est-il modeste? « Peut-être pas autant qu'il n'y paraît », affirme le recteur. « Pour l'UQAM, qui est jeune, qui n'a pas de secteur de médecine, de biomédical ou de gé-

nie, c'est beaucoup d'argent! » La dernière campagne de financement de l'UQAM, qui avait eu lieu en 1996, avait permis d'amasser 23 millions de dollars.

« Je crois que les entreprises doivent appuyer les universités, aujourd'hui plus que jamais », a commenté Réal Raymond, de la Banque Nationale, qui affirme avoir accepté cette invitation à mener le bal financier de l'UQAM sans hésiter.

En plus des bourses aux étudiants, les projets soutenus par cette campagne comptent la construction du Cœur des sciences, déjà enclenchée, le soutien aux bibliothèques (cinq millions de dollars), la création d'un centre chorégraphique, d'un laboratoire de didactique des sciences et le développement d'instituts de recherche.

Outre M. Raymond, le cabinet de cette campagne compte aussi Paul Desmarais Jr, de Power Corporation, Michael Sabia, de Bell Canada, Daniel Leclair, d'Hydro Québec, Micheline Martin, de la Banque Royale, Pierre J. Jeannot, chancelier de l'UQAM, et Guy Marier, de Bell Québec.

La Clinique Mayo appréhende une pandémie de grippe aviaire

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
LE DEVOIR

Bien que certains spécialistes aient tendance à en diminuer la portée, la menace d'une future pandémie de grippe aviaire est bien réelle, préviennent des chercheurs de la Clinique Mayo. Selon ces derniers, l'apparition de la grippe du poulet chez l'humain n'est d'ailleurs pas sans rappeler la vulnérabilité des populations humaines advenant l'émergence d'une telle pandémie.

Dans le plus récent numéro du *Mayo Clinic Proceedings*, les chercheurs de l'institution américaine ont passé en revue les plus récents foyers de grippe aviaire issus de la virulente souche H5N1 à avoir été déclarés dans huit pays asiatiques. Ils ont également passé au crible toutes les connaissances réunies à ce jour sur le virus afin de mieux se préparer à aborder cette maladie émergente.

« Une priorité immédiate est de mettre un frein à la propagation du virus au sein des populations de volaille afin que les risques qu'il soit exposé à l'humain soient réduits », explique le principal auteur de cet article, le Dr Larry Baddour, de la Mayo Clinic Division of Infectious Diseases and Internal Medicine.

« Les cliniciens devraient être tenus au courant des nouveaux développements dans le domaine de façon à ce que les patients atteints soient rapidement identifiés et pris en main et afin que le personnel de la santé soit bien protégé », ajoute encore le Dr Baddour, qui rappelle qu'un vaccin contre ce virus doit être développé au plus vite afin de parer au pire.

Depuis décembre 2003, le Cambodge, la Chine, l'Indonésie, le Japon, le Laos, la Corée du Sud, la

Thaïlande et le Vietnam ont rapporté des foyers de grippe aviaire de souche H5N1. Au Vietnam et en Thaïlande, 32 cas humains ont été répertoriés pour 22 morts, un taux de mortalité frôlant les 70 %. Plus de 100 millions de poulets ont été tués afin d'empêcher la transmission du virus à l'humain.

Deux des trois critères caractérisant la grippe espagnole de 1918-19 ont été remplis lors de cet épisode: une habileté à infecter les humains conduisant à un haut taux de mortalité et une population à l'histoire immunologique fragile. Le dernier critère, une transmission du virus de l'humain à l'humain, n'a cependant pas été observé.

Les chercheurs n'en demeurent pas moins sur un pied d'alerte puisque tous les virus de l'influenza subissent de nombreuses et fréquentes mutations, ce qui pourrait potentiellement permettre au virus de la grippe aviaire de changer d'hôte récepteur en passant, par exemple, du poulet à l'humain.

Colombie-Britannique

Par ailleurs, des citoyens commencent à réagir à la façon dont les autorités ont décidé de disposer des carcasses de poulets abattus en raison de la grippe aviaire qui frappe la vallée du Fraser en Colombie-Britannique.

Hier, une centaine de personnes ont manifesté contre le déversement de carcasses sur le site d'enfouissement de Cache Creek, une localité située à un peu plus de 300 km à l'est de Vancouver.

Les manifestants ont notamment bloqué la route qui mène au site.

« Avec la Presse canadienne

Hydro-Québec défend son « droit » de couper le courant

SYLVAIN LAROCQUE
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les avocats d'Hydro-Québec se sont présentés devant la Cour suprême du Canada hier afin de défendre le « droit » de la société d'État de couper le courant à un client qui est en défaut de paiement.

L'affaire a commencé en novembre 1995, quand Hydro a interrompu l'alimentation électrique de la résidence principale de Modestos et Eleftheria Glykis, à Montréal, pour non-paiement de factures (1626 \$ au total) dans un édifice à logements appartenant au couple. Le compte de la résidence principale était pourtant en règle.

Cela faisait des mois que la société d'État prévenait les Glykis qu'elle couperait le courant à leur résidence principale s'ils n'acquittaient pas leurs autres comptes en souffrance.

Deux jours après l'interruption de courant, les Glykis se sont finalement résignés à régler leurs arriérés et Hydro a rétabli le service.

Jérôme Choquette, avocat des Glykis, s'est indigné devant le plus haut tribunal du pays qu'Hydro-Québec puisse « se faire justice elle-même » en coupant l'électricité plutôt qu'en poursuivant en cour les mauvais payeurs, comme doivent habituellement le faire les créanciers.

« C'est un moyen de pression sur les clients, une menace », a plaidé Me Choquette. Hydro se présente comme un ogre!

« C'est un monopole, a renchéri Modestos Glykis. Si je

ne suis pas satisfait, je ne peux pas aller ailleurs... »

Selon Jérôme Choquette, rien dans les lois ou les règlements n'autorise la société d'État à interrompre le courant sur un autre compte que celui qui est en souffrance.

« En droit civil, chaque contrat est particulier et indépendant », a soutenu le coloré avocat.

Hydro réplique

Hydro-Québec rétorque que les contrats d'électricité sont rattachés aux clients eux-mêmes plutôt qu'au « lieu de livraison » du service. En cour, l'avocat d'Hydro, Jules Brière, a indiqué que depuis quelques années la société a pour politique de ne plus couper le courant à la résidence principale d'un client s'il n'y a pas de défaut de paiement à cette adresse précise.

Avec cette nouvelle façon de faire, le nombre d'interruptions de courant est passé de 35 000 à 17 000 par année, a précisé dans un entretien téléphonique un porte-parole d'Hydro-Québec, Marc-Brian Chamberland.

En décembre 2002, la Cour d'appel du Québec avait rejeté, avec dissidence, les arguments d'Hydro. La société d'État dit avoir décidé de porter l'affaire en Cour suprême afin de protéger son « droit » d'interrompre le service au siège social d'une firme qui aurait des comptes en souffrance en d'autres lieux, par exemple.

Dans leur action contre Hydro-Québec, déposée en 1999, les Glykis réclamaient 119 254 \$ en dommages-intérêts. La Cour d'appel a réduit ce montant à 6882 \$, mais c'est la Cour suprême qui aura le dernier mot à cet égard.

EN BREF

Un vieux contentieux à régler

Ottawa — Le juge Réjean Paul, de la Cour supérieure du Québec, vient d'être appelé à la rescousse pour régler un différend qui perdure depuis plus de trois ans entre le gouvernement fédéral et le Grand conseil des Cris. Le litige porte sur le renouvellement d'un accord financier expiré depuis septembre 2000 et par le biais duquel Ottawa subventionne, à hauteur d'une quarantaine de millions de dollars par année, les gouvernements locaux des neuf communautés crient du Québec. Les Cris réclament une augmentation des transferts fédéraux en raison, disent-ils, de la croissance des dépenses de fonctionnement de leurs institutions, qui desservent environ 14 000 personnes. Les négociateurs crient soupçonnent aussi le gouvernement fédéral de vouloir éliminer la clause de l'accord qui prévoit sa reconduction automatique chaque année. Une rencontre a déjà eu lieu et tous espèrent que le juge pourra soumettre son rapport aussitôt que possible.

FÉDÉRATION AUTONOME DU COLLÉGIAL

Quand les cégeps ramassent les miettes,



M. Charest, on n'a pas le cœur à la fête!

Courriel : fac@lafac.qc.ca • Site : www.lafac.qc.ca

Olivieri
librairie • bistro

Conférence

de Claude Libersan à l'occasion de la parution de son livre

Cette peur qui rend violent paru aux éditions Liber

Librairie indépendante
5219, Côte-des-Neiges
Métro Côte-des-Neiges
tel.: 739-3639
service@librairieolivieri.com

PENSER AUTREMENT LA VIOLENCE

Nous avons tous le potentiel d'agir violemment et nous l'exerçons régulièrement pour des motifs que nous considérons tout à fait valables. Comment se fait-il que des gens normalement doux en arrivent à commettre des violences que nous jugeons inacceptables? Claude Libersan explore le sens que recèle la violence humaine et analyse la relation intime qui existe entre la peur fondamentale et la violence.

Claude Libersan est conseiller en éthique, conférencier et animateur de groupes de discussion philosophique ainsi que d'ateliers portant sur la compréhension de la violence et des personnes dites violentes.

Mercredi le 14 avril 19h00

Réservation obligatoire
739-3639

É D I T O R I A L

Une année perdue

Il y a un an aujourd'hui, le Parti libéral du Québec était porté au pouvoir. Rapidement, Jean Charest a voulu mettre en œuvre le programme de changement qui lui avait servi de plate-forme électorale. Mal préparées, parfois improvisées, les réformes de cette première année auront fait se braquer syndicats et groupes communautaires ainsi qu'une majorité de l'électorat. Bilan: une année de perdue.

Le premier ministre Charest n'a cessé, ces derniers mois, de rappeler à ceux qui contestaient ses politiques qu'ayant été élu pour changer les choses, personne n'avait à être surpris qu'il le fasse. Si cela est vrai, les Québécois auront eu raison toutefois d'être surpris, sinon choqués, par la façon dont ce gouvernement s'y prenait en agissant envers et contre tous. Ce n'est pas ce qu'on attendait des libéraux.

Le 14 avril 2003, le désir de changement était un sentiment largement partagé par les électeurs qui, redoutant l'approche trop radicale de l'ADQ et l'inexpérience de ses dirigeants, avaient opté pour le Parti libéral que l'on a cru lorsqu'il affirmait être prêt. Dans un cas comme dans l'autre, il n'en était rien. Prêt, ce gouvernement ne l'était pas. Sauf de rares exceptions, les ministres étaient sans expérience, ce qui a entravé le travail du gouvernement d'autant plus que le premier ministre était résolu à agir vite. Dans son esprit, plus il tarderait à engager ses réformes, plus elles seraient difficiles à réaliser. Il ne fallait donc pas s'arrêter aux résistances des groupes d'intérêt.

Résultat: des changements comme l'augmentation des frais de garde dans les centres de la petite enfance susciteront une levée de boucliers rarement vue. S'est installée dès lors une méfiance dont on aurait pu faire l'économie si on avait inscrit la hausse des frais de 5 \$ à 7 \$ dans le cadre d'une politique de la famille. Les exemples où on a ainsi inversé les processus sont nombreux. Modifiant dès son entrée en fonction les règles de réinsertion en emploi pour les assistés sociaux, le ministre Claude Béchar d'ut ainsi tout revoir tant l'approche coercitive se révéla improductive. Il lui aura fallu presque un an de travail pour corriger une erreur inspirée par le désir d'agir rapidement.

Radical, le gouvernement Charest l'aura été tout autant qu'aurait pu l'être l'ADQ. La volonté de rompre avec les politiques du gouvernement précédent était manifeste. À la social-démocratie des péquistes, il voulait substituer une approche individualiste. D'où les projets de réduction de la taille de l'État pour en diminuer les coûts et réduire les impôts. Ce gouvernement allait être au service des individus et non des groupes. Question de bien se faire comprendre, le premier ministre fut d'une rare intransigeance au moment d'adopter des changements controversés au Code du travail.

Cette première année fut plus ardue que Jean Charest l'avait imaginé. Gouverner était plus difficile que cela paraissait des banquettes de l'opposition. La chute rapide de popularité de son gouvernement le convainquit qu'il devait changer d'attitude. D'où l'idée des forums pour instaurer un dialogue avec ses concitoyens, d'où l'idée d'un budget plutôt social-démocrate pour renouer avec les familles, d'où aussi le discours plus modéré pour présenter ses projets de réforme.

Changer d'attitude ne signifie pas changer de cap. Les grandes orientations gouvernementales demeurent. M. Charest ne cesse de le réitérer. Le défi pour lui sera de convaincre ses concitoyens que les changements proposés sont nécessaires et ne relèvent d'aucun dogmatisme.

C'est autour du vaste chantier de la modernisation de l'État que l'avenir du gouvernement Charest se jouera. Ce projet est celui auquel le premier ministre tient le plus. La tentative de vouloir forcer la mesure pourra être forte. Ici, le mieux serait l'ennemi du bien. Vouloir tout changer pourrait conduire à un refus de tout changement alors même qu'il y a des façons de faire et des structures à remettre en question au sein de l'appareil étatique. Ce serait perdre du temps que de faire des réformes mal acceptées qu'un prochain gouvernement se hâterait d'annuler. C'est là une chose que les libéraux devraient savoir, eux qui n'ont pas hésité à remettre en cause les fusions municipales.

bdescoteaux@ledevoir.ca

L'offensive du FBI

En ordonnant la publication d'une note confidentielle datée du 6 août 2001, l'administration Bush caressait l'espoir que le FBI devienne le sujet de toutes les critiques. Ce faisant, l'exécutif souhaitait qu'il soit exonéré de tout blâme. Cet effort de transparence de la part de la Maison-Blanche a eu un effet notable: il a délié les langues. Il a libéré la parole des patrons du FBI. À un point tel qu'on dispose d'une certitude: l'autorité de tutelle du FBI, soit le ministre de la Justice John Ashcroft, était moins enclin à faire la guerre au terrorisme qu'au trafic de drogues.

Grâce à la lettre que l'ancien directeur du FBI Louis Freeh a fait publier dans le *Wall Street Journal*, sans oublier son témoignage d'hier devant la commission, les Américains savent que toutes les requêtes que celui-ci avait formulées afin de disposer de moyens adéquats pour la guerre au terrorisme ont été rejetées. Selon son évaluation, le pays avait besoin de près de 2000 agents consacrant leur temps à pister Ben Laden, entre autres. Il a obtenu de quoi engager moins de 80 d'entre eux.

Grâce, maintenant, aux questions adressées au successeur de Freeh, Thomas Pickard, sur tous les faits et vices entourant la note du 6 août, les Américains ont appris que jamais celui-ci n'avait lu ce document où le travail du FBI était évoqué sans être précisé. Au passage, on doit souligner que Pickard s'était taillé une bonne réputation pour le boulot accompli contre la mouvance terroriste. CQFD: de tous les patrons du FBI, Pickard était le plus conscient des dangers que représentaient al-Qaïda et autres mouvements terroristes.

On sait également que l'ex-patron de la section antiterroriste du FBI, Dale Watson, est «tombé en bas de sa chaise», pour reprendre ses mots, lorsqu'il a constaté que le programme des priorités établies par Ashcroft, programme communiqué six mois avant les attentats, était exempt de toute allusion au terrorisme. Cette confiance a tellement dérangé Ashcroft que celui-ci a tenté par tous les moyens de faire en sorte qu'elle ne figure pas dans le rapport de la commission.

Quoi d'autre? On a été mis au parfum d'un fait d'autant plus troublant qu'il en impose. Le plan commandé par la ministre de la Justice de l'administration Clinton, Janet Reno, afin de lutter avec efficacité contre la bête, plan baptisé «Maximum Capacity by 2005», a été ignoré par la Maison-Blanche. Enfin, tous les patrons du FBI ont pris soin de noter que les augmentations budgétaires qu'on leur avait présentées ont toutes été refusées par Ashcroft.

La divulgation de la note du 6 août a eu ceci de riche: le terrorisme était loin d'être la priorité de l'exécutif pour tout ce qui a trait à la sécurité des États-Unis.



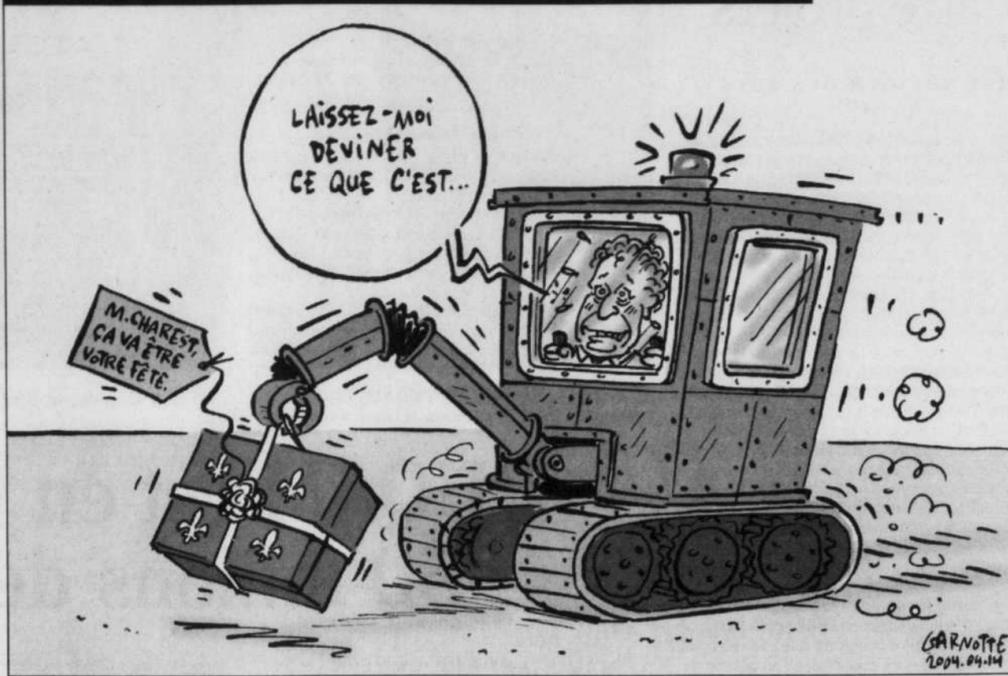
Bernard Descôteaux

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

LE «QUÉBEC SOCIAL» VEUT CÉLÉBRER L'ANNÉE DU GOUVERNEMENT...



LETTRES

Pour une «approche commune» Québec-Canada

Dans la page *Idees du Devoir* du 6 avril dernier, le ministre québécois Benoît Pelletier expliquait «l'entente de principe d'ordre général, mieux connue sous le nom d'«approche commune» et signée avec quatre communautés innues. Il écrit entre autres ceci: «En démocratie, une parfaite égalité des droits individuels équivaut parfois à condamner une minorité à la disparition. Nous, Québécois, sommes bien placés pour le comprendre. Par conséquent, la Constitution canadienne et les chartes des droits reconnaissent certains droits collectifs aux minorités, leur permettant ainsi d'assurer leur survie. C'est le cas des droits ancestraux des autochtones.»

En effet, «nous, Québécois, sommes bien placés pour le comprendre». Car la Charte canadienne des droits et libertés que Trudeau a imposée au Québec en 1982, lors du rapatriement unilatéral de la Constitution canadienne, ne reconnaît pas de droits collectifs à la minorité francophone au Canada, concentrée au Québec, qui pourraient lui permettre d'assurer sa survie. Trudeau lui-même l'a avoué en 1990: la Charte «contient des dispositions pour protéger certaines collectivités minoritaires [...]. Les peuples autochtones du Canada [...] et [...] la valorisation du patrimoine multiculturel des Canadiens». [...] Quant à la Charte, à l'exception des deux cas mentionnés [...], elle cherche à définir les droits exclusivement en fonction de la personne plutôt que de la collectivité [...]. Chose notable, cette préférence est maintenue même quand il s'agit de langues officielles: ce ne sont pas les groupes linguistiques qu'elle protège, ce sont les individus dans leur droit d'utiliser l'une ou l'autre langue» (*Les Années Trudeau - La recherche d'une société juste*, page 388).

À quand une approche commune Québec-Canada?
François Simard
Sainte-Foy, le 6 avril 2004

Un investissement pour le Québec?

Le ministre Pierre Reid nous faisait part au moyen d'un communiqué transmis aux journaux le 26 mars dernier que son gouver-

nement ajoutait 60 millions pour soutenir l'arrivée de nouveaux étudiants dans les facultés de médecine des universités de Montréal et McGill.

C'était une annonce très intéressante en cette période de compressions budgétaires puisque notre gouvernement décide d'investir des sommes importantes (cependant minimes par rapport au budget total du Québec) dans la formation de médecins pour le Québec. Mais cet investissement est-il vraiment un investissement pour le Québec?

Compte tenu de la rétention des diplômés en médecine au Québec pour y pratiquer leur art, il faut se demander si notre gouvernement n'investit pas plutôt dans la formation de médecins pour l'étranger puisque près de 60 % des diplômés de l'université McGill quittent le Québec pour aller pratiquer la médecine sous d'autres cieux et que 12 % des diplômés de l'université de Montréal en font autant alors que le Québec a besoin de plus de 1000 médecins additionnels.

Ne devons-nous pas nous demander si le Québec a les moyens de former des professionnels qui se dirigeront vers l'étranger pour pratiquer la médecine? Sachant que ces personnes quitteront le Québec dès la fin de leurs études, notre gouvernement ne devrait-il pas agir en tenant compte des besoins de ses concitoyens?

Ne devrions-nous pas demander à notre gouvernement qu'il exige, dès l'inscription, que les étudiants en médecine, voire ceux inscrits dans d'autres disciplines dont le Québec a un urgent besoin de diplômés, s'engagent à pratiquer leur profession au Québec pendant au moins cinq années, (et peut-être plus longtemps) sous peine d'avoir à rembourser les coûts totaux de leur formation?

Ne serait-ce pas là un moyen d'assurer à tous nos concitoyens que toutes nos régions pourront compter sur les médecins et les autres professionnels dont ils ont un urgent besoin puisque, en définitive, ce sont eux qui, par leurs impôts, paient les coûts liés à la formation de ces personnes?

On doit se demander en dernière analyse si nous avons le droit de priver des milliers de jeunes Québécois voulant œuvrer au Québec du droit à la formation qu'ils aimeraient et qu'ils ont le droit de recevoir pour des profes-

sions qu'ils pratiqueraient chez eux alors que leur gouvernement investit dans la formation de personnes qui œuvreront à l'extérieur du Québec.

Sommes-nous assez riches pour nous permettre ce genre d'investissement?
Jacques Bergeron
Montréal, le 6 avril 2004

De la misère d'être historien...

Ainsi donc, nous apprend Michel Bélair dans *Le Devoir* des samedis 10 et dimanche 11 avril derniers, *Charbonneau et le Chef*, l'excellente pièce de John Thomas McDonough, reprend l'affiche au théâtre Maisonneuve ce mardi. J'applaudis bien volontiers.

Mais en tant qu'historien de profession, je me lamente en même temps de la force du théâtre, force si grande qu'elle ancre dans l'esprit des spectateurs des stéréotypes qui peuvent être fort éloignés de la réalité. La trame d'ensemble est authentique: Duplessis était bien opposé à la grève d'Asbestos, Charbonneau l'appuya sans l'ombre d'un doute. Là où des stéréotypes s'installent, c'est, par exemple, quand on décrit les grévistes comme victorieux dans cette grève. Les mineurs d'Asbestos qui acceptent d'en parler en ont gardé un souvenir amer et pas du tout celui d'une victoire.

Et, pour ce que je connais mieux, l'idée voulant que M^{re} Charbonneau ait dû démissionner de son siège d'archevêque de Montréal à cause de sa position en faveur des grévistes d'Asbestos est tout simplement fautive. La chose a été prouvée maintes fois par les historiens, textes et preuves à l'appui. Mais rien à faire: le public reste convaincu que c'est à cause des pressions de Duplessis à Rome que l'archevêque de Montréal est allé finir ses jours en exil à Victoria. Renaude Lapointe avait été la première à accrocher le grelot dans *L'Histoire bouleversante de M^{re} Charbonneau* (1962) et McDonough est venu river le clou dans *Charbonneau et le Chef*. Et on n'en démore plus...

Je veux bien l'accorder: le théâtre est plus fort que l'histoire. Mais on nous l'accordera aussi: l'histoire est plus proche de la vérité...
Guy Laperrière
Sherbrooke, le 12 avril 2004

LIBRE OPINION

Otage en Irak pour l'amour des enfants

GILBERT ÉMOND

Candidat au doctorat en communication à l'Université du Québec à Montréal et ami de Fadi Fadel, enlevé la semaine dernière en Irak

Cher Fadi. Ces jours-ci, des personnes en Irak te retiennent en otage. Je crois important de t'écrire pour t'encourager dans ce moment difficile et t'aider à trouver la détermination de poursuivre ta route. J'espère que bientôt quelqu'un pourra porter cette lettre jusqu'à toi et qu'elle te fera du bien.

Je me permets aussi de souligner combien j'admire l'ensemble de ton travail auprès des enfants d'ici et maintenant de là-bas. Ces enfants à qui tu sais apporter des soins, de la nourriture et de l'eau, tu n'as jamais hésité à les assister, à les secourir, à faire qu'ils puissent avoir un espoir dans leur vie. Pour en faire ta vie, ton métier, tu as décidé d'étudier le travail social, les sciences humaines appliquées, à l'université Concordia de Montréal, en explorant les cultures, les souffrances et les moyens de les aider à trouver un futur.

Déjà, quand tu étais étudiant, tu nous apprenais à nous ouvrir aux autres et à comprendre qu'ils sont humains avant tout. Humains, pour

toi, cela signifie respecter les cultures, les religions, les modes de vie et la société dans laquelle ils vivent tout en leur donnant le goût d'arriver à avoir une meilleure vie pour eux-mêmes et pour les leurs.

Je ne t'ai jamais vu juger les autres, sauf si c'était parce que cette personne blessait ou privait un enfant de pouvoir vivre. Sur ce sujet, tu sais trouver la diplomatie et les ressources qui vont aider les enfants. Tu as toujours été d'un seul parti, celui des enfants souffrants, et ceci rend ton travail universel, indépendant des guerres et des pouvoirs. C'est le seul parti que tu acceptes pour eux. C'est ta mission moderne qui est humanitaire dans le sens pur du mot, celle qui n'a pas de politique ou de préférence religieuse.

Il y a longtemps que nous nous sommes vus car, dès la fin de tes études, tu as quitté Montréal pour être libre d'aider les enfants qui avaient vraiment besoin de toi. L'amour que tu as pour eux, c'est l'amour que tes parents t'ont apporté et enseigné, comme je l'ai vu dans leurs yeux à la télévision. Je les avais déjà rencontrés à une petite fête de retrouvailles chez toi, il y a des années, je les salue au passage, ils voudraient bien t'éviter des souffrances et des incertitudes.

Depuis, j'imaginai bien que tu poursuivais

ta mission quelque part: que tu aides les petits enfants irakiens pour le compte du Comité international de secours n'a rien de surprenant, c'est une vraie mission pour toi.

Ici, c'est la fête du renouveau et du printemps. J'imagine que, comme tous les peuples de la Terre, ceux d'Irak souhaitent aussi ce renouveau comme je le souhaite. Tu es déjà un Canadien porteur de la paix nouvelle à ta façon et je suis certain que plusieurs autres Canadiens veulent te soutenir à leur façon dans cet espoir. C'est le moment pour toutes les personnes de partout de montrer leur volonté pacifique à ce que le renouveau arrive.

Le plus curieux est que tu apportais sûrement plus de renouveau et d'aide pour les enfants de la terre d'Irak en faisant ton travail qu'en étant privé de le faire. Je souhaite que ceux qui peuvent t'aider et te secourir trouvent les moyens d'apporter ce renouveau en Irak et sachent t'aider à te faire libérer, qu'ils soient Canadiens, Irakiens ou d'un autre pays.

Je reste déterminé et convaincu que tu seras libéré sous peu, que tu sauras porter ton aide encore plus loin. En nous souhaitant à tous des années de paix et de sérénité, je t'invite à demeurer tenace et déterminé à venir nous voir bientôt.

IDÉES

En marge du génocide rwandais

Le réfugié Kagamé

Le président rwandais n'est pas au-dessus des lois et devra tôt ou tard être jugé pour ses erreurs mais aussi pour ses bonnes actions

LUC-NORMAND TELLIER

Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal

La réplique acerbe de Julien Elie, publiée dans *Le Devoir* de vendredi dernier, face à la description sereine qu'a faite Jacques Jobin du Rwanda d'aujourd'hui (*Le Devoir*, le 3 avril 2004) étonne par son agressivité.

M. Elie lui-même souligne les critiques assez claires que comportait le texte de Jacques Jobin à l'endroit du régime de Paul Kagamé. En écrivant de Paul Kagamé qu'*il est autoritaire, dirige ses troupes d'une main de fer et refuse les compromis avec les étrangers qui prétendent lui dicter sa conduite*, Jacques Jobin ne s'est certainement pas comporté en *«valet et cireur de bottes de Paul Kagamé»*, comme Julien Elie le laisse entendre et l'écrit de façon outrageuse.

Je connais Jacques Jobin de longue date et n'ai jamais rencontré Paul Kagamé. Je tiens à me porter à la défense du premier en tentant de comprendre et même de juger le second.

Paul Kagamé est né en octobre 1957 à Gitarama. En 1960, à l'âge de deux ans et demi, il fut le Rwanda avec ses parents dans un contexte de massacres et devint réfugié en Ouganda. Il convient de souligner que Kagamé est issu de la famille des Béga, la famille tutsi la plus noble après celle des rois Banyiginya. Les Béga ont traditionnellement fourni un grand nombre de reines du Rwanda.

Kagamé est le neveu de la toute dernière reine du Rwanda, Rosalie Gicanda, l'épouse du roi Mutara III Rudahigwa. Comme plusieurs Canadiens ayant vécu au Rwanda, il m'a été donné de croiser la reine Rosalie, dont j'ai d'ailleurs été le voisin pendant deux mois en 1977 à Butare. Notons qu'à l'arrivée des colonisateurs allemands au Rwanda, en 1899, l'homme fort du pays s'appelait Kabalé et, comme Kagamé, il appartenait à la famille des Béga.

Kagamé a passé toute sa jeunesse comme réfugié sans perspective d'avenir, ni au Rwanda ni en Ouganda. Les autorités rwandaises, internationales et religieuses considéraient alors que le problème des réfugiés rwandais en Ouganda, au Zaïre, au Burundi et en Tanzanie n'existait pour ainsi dire pas.

La majorité hutue était au pouvoir, comme il se devait; les Tutsis de l'intérieur étaient «contrôlés» et ceux de l'extérieur n'avaient aucun droit. On les considérait comme de purs étrangers et, s'ils tentaient de rentrer au pays de force, on les traitait comme des envahisseurs étrangers et on se vengeait sur les Tutsis de l'intérieur en les massacrant, ce qui arriva en 1963. En 1973, on alla même jusqu'à organiser des massacres «préventifs» de Tutsis alors qu'aucun

ne incursion de réfugiés n'avait eu lieu. En somme, pendant 30 ans, de 1960 à 1990, Kagamé a eu, de facto, un statut d'apatride, comme tous ses concitoyens tutsis réfugiés.

Derrière l'assassinat

Kagamé est devenu le chef du Front patriotique rwandais (FPR) en 1990 dans des circonstances particulièrement difficiles. En effet, le 1^{er} octobre 1990, l'armée du FPR avait pénétré au Rwanda depuis l'Ouganda. Son avancée avait été stoppée par l'armée rwandaise encadrée par la France. Le chef du FPR, le major-général Fred Rwigyema, venait d'être tué au combat.

Kagamé se trouvait alors aux États-Unis. Il quitta ce pays et accepta de succéder à Rwigyema à la tête de l'armée de réfugiés alors que cette dernière était presque en déroute et ne pouvait même plus compter sur une complicité inconditionnelle, ouverte ou discrète, de l'Ouganda.

Kagamé renversa totalement cette situation en procédant pas à pas, avec patience et détermination, en refusant de brûler les étapes (c'est là son trait principal). Il provoqua les négociations d'Arusha, auxquelles le FPR participa. Ces accords entre le gouvernement rwandais et le FPR, signés le 4 août 1993, prévoyaient un retour des réfugiés rwandais dans leur pays, une participation du FPR au gouvernement et une intégration des troupes du FPR dans l'armée rwandaise. Il s'est écoulé huit mois entre cette signature et l'attentat contre l'avion du président Habyarimana.

Au cours de ces huit mois, les tensions entre le FPR et le gouvernement rwandais n'ont fait que monter. Début avril 1994, à Dar es-Salaam, le président Habyarimana se fit reprocher par ses collègues de Tanzanie, d'Ouganda et même, semble-t-il, du Burundi (le président burundien, Cyprien Ntaryamira, Hutu comme Habyarimana, mourut quelques jours plus tard avec lui) de tout faire pour bloquer la mise en application des accords d'Arusha. Au même moment, les Nations unies, la France (mieux informée que quiconque), les États-Unis, la Grande-Bretagne et Kagamé recevaient de multiples informations selon lesquelles un génocide de grande ampleur se préparait au Rwanda.

Le choix suivant s'offrait à Kagamé: laisser l'entourage d'Habyarimana lancer le génocide au moment de son choix ou tenter d'éliminer Habyarimana en tablant sur le fait que, selon la Constitution, le poste de chef de l'État reviendrait à la première ministre hutue modérée Agathe Uwilingiyimana, qui s'opposerait au génocide. On nous dit que Kagamé aurait choisi la seconde option. Kagamé se défend mal de cette accusation et la France qui l'accuse est particulièrement mal placée pour lui faire la morale à ce sujet, compte tenu de sa complicité avérée avec les génocidaires.

L'avion d'Habyarimana fut abattu et le génocide fut déclenché par l'assassinat, commis par la garde pré-



Paul Kagamé (à droite) a déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de victimes du génocide, lors d'une cérémonie commémorant les massacres de 1994 au mémorial Gisozi, à Kigali.

sidentielle, de la première ministre Agathe Uwilingiyimana, puis du président de la Cour constitutionnelle, Joseph Kavaruganda, un autre Hutu modéré, qui est devenu le chef de l'État à la suite de la mort de la première ministre.

L'apocalypse se produisit et Kagamé garda son sang-froid malgré ses deuils personnels, y compris celui de sa tante, la reine Rosalie, massacrée à Butare. Il conquiert le Rwanda puis, en octobre 1996, il lança ses troupes au Zaïre afin d'y pourchasser les génocidaires qui menaient constamment des incursions en territoire rwandais.

Le militaire et la démocratie

Kagamé est un militaire et recourt au besoin à la manière forte. Nul ne saurait le nier. Cela étant, il faut reconnaître que lui, le réfugié à qui on avait toujours refusé le droit de retourner dans son pays, a favorisé le retour au Rwanda des réfugiés rwandais qui avaient fui leur pays à l'arrivée des troupes du FPR.

Lui, l'homme tout-puissant, a choisi la voie de la démocratie. Lui, l'homme du FPR, a maintenu le multipartisme instauré par les accords d'Arusha: le gouvernement actuel d'Union nationale regroupe

sept partis. Lui, le Rwandais exilé, a procuré au Rwanda une influence en Afrique que ce pays n'a jamais eue, même avant la colonisation. Lui, l'aristocrate tutsi, préside une république et a aboli toutes les références de caste ou d'ethnie sur les papiers d'identité et dans la bureaucratie. Ce geste est sûrement important du fait que les étiquettes de Tutsi et de Hutu sont souvent discutables et que, très fréquemment, il est impossible de savoir si une personne est tutsi ou hutue. [...]

Il se peut que les élections de 2003 n'aient pas été sans accroc; cependant, elles ont eu lieu, personne n'en conteste vraiment les résultats, et elles ont impliqué plusieurs partis et deux candidats à la présidence.

Kagamé n'est pas au-dessus des lois et il devra tôt ou tard être jugé par la postérité pour ses erreurs mais aussi pour ses bonnes actions. Pour le juger, il faudra alors se mettre à sa place et comprendre les choix souvent difficiles qui s'offraient à lui. Qui d'entre nous a jamais eu à contrer pareil génocide? Cet homme, toute sa vie durant, a affronté des situations qui auraient dû en faire un perdant. Jusqu'à ce jour, il a su étonner tout le monde, y compris ses accusateurs. Paul Kagamé n'a encore que 46 ans...

Fiscalité

Le Québec doit-il favoriser les riches?

L'Institut économique de Montréal base son argumentation sur des dogmes rétrogrades

MARC-ANDRÉ GAGNON

Université York à Toronto et chargé de cours en économie à l'Université de Montréal

Li n'y a pas assez de riches au Québec! Si on ne baisse pas rapidement les impôts des plus riches, «il n'y aura plus de richesse à redistribuer d'ici cinq ans!» Le 27 mars dernier, l'Institut économique de Montréal (IEDM), sous la plume de Norma Kozhaya, frappait de nouveau dans les pages du *Devoir* afin de défendre la vision d'un libéralisme rétrograde en faveur des élites financières: un plus grand enrichissement des riches serait nécessaire pour soutenir la croissance économique.

Mais avant d'envoyer vos dons charitables à Pierre-Karl Péleadeau ou Laurent Beaudoin, un regard un peu plus éclairé s'impose sur quelques dogmes libéraux.

Le premier dogme est que les contribuables québécois sont les plus taxés en Amérique du Nord. Si les Québécois avaient la même structure fiscale

qu'en Ontario, ils paieraient cinq milliards de dollars de moins par année en impôt provincial sur le revenu.

Avant de tous démentir en Ontario, il faudrait comprendre les raisons de cette «surimposition» au Québec. Selon le ministère québécois des Finances, la différence avec l'Ontario est de 4,2 milliards, mais on oublie de mentionner que les entreprises québécoises (modèle québécois oblige) paient 1,4 milliard de moins qu'en Ontario. La différence est donc de 2,8 milliards.

Mais où va cette différence? Mauvaise gestion? Gaspiillage? Ce prélèvement fiscal supplémentaire sert à financer différents services et programmes que l'on trouve au Québec mais pas en Ontario: garderies à 7 \$ par jour, prestations pour enfants, assurance-médicaments, bourses aux étudiants, subventions à l'enseignement privé, développement local et régional. Ces dépenses supplémentaires pour des services publics qui n'existent qu'au Québec et qui profitent surtout à la classe moyenne, telles que compilées par Jean-François Lisée en comparant les comptes du Québec et ceux des autres provinces, se chiffrent à 3,984 milliards alors que le prélèvement supplémentaire n'est que de 2,8 milliards.

De plus, si Hydro-Québec exigeait les mêmes tarifs d'électricité que ceux en vigueur à Toronto, les Québécois devraient déboursier 2,5 milliards supplémentaires, ce qui permettrait au gouvernement québécois de diminuer d'autant les prélèvements fiscaux.

Moins riches?

Un autre dogme est celui selon lequel les Québécois sont moins riches que les Ontariens: seuls 14 % des Québécois gagnent 50 000 \$ ou plus, alors qu'en Ontario, vous devez fixer la barre à 60 000 \$ pour obtenir la même proportion.

Si les chiffres sont clairs, la réalité l'est moins lorsqu'on compare le coût de la vie. La firme KPMG avait produit une étude en 2001 pour comparer le coût de la vie dans les grandes métropoles. Les résultats entre Montréal et Toronto étaient clairs: par exemple, le coût de la vie d'un ménage avec deux enfants, gagnant 100 000 \$ par année, était 12 % moins cher à Montréal qu'à Toronto. Même si on considère que les revenus à Montréal sont en moyenne plus faibles de 14,4 % (sans prendre en compte que les Montréalais se donnent une heure de loisir supplémentaire par semaine), le même ménage avec un re-

venu de 85 000 \$ à Montréal jouit d'un niveau de vie de 4 % supérieur à celui d'un ménage torontois gagnant 100 000 \$.

Un troisième dogme est que la mauvaise gestion fiscale et le prétendu modèle québécois ont conduit à l'appauvrissement du Québec. Toutefois, si on compare le Québec aux 30 pays de l'OCDE, on constate que le Québec progresse beaucoup plus rapidement que la moyenne. En 1992, le Québec se classait 17^e sur 31 pour ce qui est de son PIB (en parité de pouvoir d'achat) alors qu'en 2002, il se classait dixième sur 31. La croissance économique au Québec a donc dépassé de loin la moyenne des autres pays de l'OCDE (seule l'Irlande a fait mieux). Malgré toutes ses imperfections, le modèle québécois semble tenir la route.

Le modèle américain

Finalement, l'exemple à suivre pour l'IEDM ne serait pas l'Ontario mais bien les États-Unis. Le dogme du modèle américain est encore plus dangereux: sous Reagan, la baisse du taux marginal d'imposition des plus riches a fait en sorte que ceux-ci ont fourni davantage de recettes fiscales. Ainsi, les 1 % les plus riches aux États-Unis payaient 17,6 % de tout l'impôt en 1981. Après des baisses draconiennes des taux d'imposition de 70 à 28 %, ils payaient 27,5 % de tout l'impôt en 1988.

Mais l'ère Reagan a aussi signifié un assaut sans précédent sur les organisations ouvrières et une attaque dévastatrice contre les programmes sociaux, produisant des conditions de vie misérables pour les plus pauvres et recréant les grandes inégalités sociales oubliées depuis l'époque des barons-voleurs et du capitalisme sauvage.

D'après les études de Piketty et Saez sur l'évolution des inégalités, les politiques de Reagan en faveur des riches ont fait en sorte que si les 1 % les plus riches recevaient 8 % de l'ensemble des revenus en 1981 (ils gagnaient 800 % de plus que la moyenne), ce taux a monté à 13,2 % en 1988 [...] et ils ont fait une contribution relativement moindre à l'assiette fiscale. [...] Il faut noter qu'en 2004, les 1 % les plus riches s'approprient 16 % du revenu national et contrôlent plus de 40 % des richesses du pays, soit le double qu'en 1981.

Au-delà des chiffres, c'est une réalité sociale dangereuse qui s'est mise en place aux États-Unis, où la richesse est concentrée entre les mains d'une oligarchie financière au détriment du reste de la société. L'IEDM tient pour acquis qu'une augmentation de la croissance économique, en permettant aux riches d'en accumuler toujours plus, va nécessairement bénéficier à l'ensemble de la société. Toutefois, l'exemple américain nous prouve le contraire.

Le salaire annuel moyen d'un ménage (en dollars américains constants) est passé de 32 522 \$ en 1970 à 35 864 \$ en 1999 (une augmentation d'environ 10 %). Toutefois, le nombre d'heures travaillées annuellement par un ménage pour obtenir ce salaire moyen est passé de 3250 à 3800, une augmentation de 17 % [...]

Pourtant, la productivité horaire a connu une croissance de 1,4 % en moyenne annuelle. Qui a donc accaparé cette croissance? À 90 %, elle a été accaparée par les 5 % les plus riches — dont 60 % par les 1 % des plus riches. Le magazine *Fortune* montre ainsi que les revenus annuels moyens des 100 plus grands p.d.g. américains sont passés de 1,3 million de dollars en 1970 (40 fois le salaire moyen) à 37,5 millions en 1998 (1070 fois le salaire moyen). Alors que les revenus horaires réels des travailleurs ont baissé au cours des 30 dernières années, les revenus des p.d.g. ont augmenté de 2900 %.

Le libéralisme dogmatique de l'IEDM conduit à des effets pervers. Au nom de la liberté économique et d'une croissance économique qui ne servirait que les riches, ils sont prêts à sacrifier les fondements de notre paix sociale et nous ramener 100 ans en arrière, où le luxe fastueux des gens de l'élite côtoyait l'appauvrissement des travailleurs. [...]

La liberté économique réclamée par l'IEDM, qui suit le modèle américain, est la liberté du loup dans le poulailler. La liberté économique qu'offre le modèle québécois, aussi imparfait soit-il, est celle d'assurer aux Québécois une plus grande égalité de chances, une croissance économique somme toute impressionnante et une meilleure répartition des bénéfices de cette croissance à l'ensemble de la société. Il est parfois bon de le rappeler.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Selon une étude effectuée en 2001, le coût de la vie d'un ménage avec deux enfants, gagnant 100 000 \$ par année, était 12 % moins cher à Montréal qu'à Toronto.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation) ; José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (enseignement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (pupitre édit. idées, perspectives et sports), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (carticaturiste); Diane Precourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels), Stéphanie Ballangeron (théâtre), Paul Cauchon (médiat), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Bény, Eric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte; à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzetti et Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux, Malais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebati (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlène Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gérard, Christiane Legault, Amélie Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zuda, INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services clients), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross, LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

BAGDAD

SUITE DE LA PAGE 1

pris en otage, et rester à Bagdad comme membre d'un pays de la coalition, cible privilégiée d'enlèvement», poursuit ce journaliste aguerri.

De nombreux ressortissants de pays non membres de la coalition ont aussi pris la décision de partir.

La société russe Tekhnoprom, qui emploie quelque 370 personnes dans le secteur énergétique, a décidé d'évacuer l'ensemble de son personnel après la brève prise d'otages qui a affecté huit de ses employés. Les membres d'ONG italiennes ou allemandes viennent de partir.

Dans un hôtel du centre de Bagdad, un homme d'affaire turc demande fébrilement sa note. «Il y a trop de danger, de prises d'otages, des morts et encore des morts, je pars», dit Yoan Ferrafi, 53 ans, employé d'une société de BTP.

Le réceptionniste est effondré. «Les étrangers partent et c'est normal: ils sont en danger partout, dans la rue comme à l'hôtel», dit-il sous le couvert de l'anonymat.

La file d'attente au guichet de la Royal Jordanian Airlines, qui assure les navettes aériennes entre Bagdad et Amman, s'est sensiblement allongée. Selon un consultant américain, plus de 80 hommes d'affaires ont pris leur billet hier.

Les humanitaires, journalistes, ou hommes d'affaires qui ont pris la décision de rester pour raison professionnelle ont considérablement restreint leurs mouvements et disent simplement avoir peur. Plus d'une dizaine d'étrangers interrogés hier ont indiqué ne plus sortir de Bagdad.

«Oui, vraiment, j'ai peur. Pendant trois jours je n'ai pratiquement pas quitté l'hôtel. Mes amis irakiens m'ont recommandé de faire attention, toute ma famille me demande de rentrer», dit un journaliste américain du Time, Andrew Lee Butters.

«Mais il n'y a aucun moyen de [quitter le pays] sans danger. Même la route menant à l'aéroport est dangereuse», dit-il en faisant également allusion à la route Bagdad-Amman sur laquelle plusieurs étrangers ont été pris en otage. «Donc, le plus sûr, c'est de rester et travailler. Je suis pigiste et il y a beaucoup de boulot», poursuit-il, expliquant qu'il essaye d'adopter «un profil bas».

Un consultant américain, qui travaille dans le domaine de la reconstruction et a décidé de rester, prend aussi des mesures de précaution. Il ne sort jamais de chez lui par la même porte, se déplace par des routes différentes, à des heures différentes.

«Il faudrait être fou pour ne pas avoir peur», dit-il. «Mais je me suis engagé émotionnellement et intellectuellement à reconstruire l'Irak», ajoute-t-il, assurant que ce sentiment était partagé par de nombreux collègues américains.

Une membre d'une ONG grecque, qui a pourtant risqué le pire samedi, tient le même discours. «Deux hommes armés m'ont arrêtée, m'ont forcée à monter dans leur voiture, m'ont demandé si j'étais américaine, espagnole, italienne ou polonaise. Je leur ai montré mon passeport, ils m'ont laissée partir», raconte Helen Sotirion, 59 ans. «Mais je suis venue ici pour aider. Et si on vient en Irak, on est au courant de la situation», ajoute-t-elle.

Rectificatif

Une erreur s'est malencontreusement glissée dans l'article publié hier sur les négociations à Radio-Canada. Il aurait fallu lire que le lock-out des employés membres du Syndicat des communications de Radio-Canada a duré près de deux mois, plutôt que neuf.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les avis de décès (Le Mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149
Par courriel info@lememorial.com

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DÉFUSIONS

SUITE DE LA PAGE 1

Au cabinet du premier ministre Jean Charest, on a souligné hier que la tenue des référendums à la fin de juin est «favorable pour tout le monde», pour les citoyens comme pour le gouvernement. Une fois les études rendues publiques, personne n'a intérêt à ce que les référendums sur les défusions et les débats qui les entourent soient remis à l'automne, soutient-on.

Le gouvernement Charest ne cache plus qu'il souhaite mettre derrière lui les débats entre les défusionnistes et les partisans des nouvelles villes. Si les référendums avaient lieu à l'automne, les campagnes référendaires entreraient en conflit avec la tenue des forums régionaux de Montréal et de Longueuil, le 11 et le 12 septembre respectivement, deux nouvelles villes où les débats sur les défusions risquent d'être nourris. Rappelons également que le Forum national, qui coiffa ces forums régionaux et que le premier ministre Jean Charest présidera, se déroulera les 13 et 14 octobre prochains.

Si les études sont rendues publiques lundi, le 19 avril, la campagne visant la signature des registres par 10 % des électeurs inscrits s'amorce pour se terminer 30 jours plus tard, soit le 19 mai. Suit une pé-

riode de cinq jours pour la signature des registres. Dans les anciennes villes où 10 % des électeurs auront signé le registre de la défusion, des référendums se tiendront le dimanche 20 juin après une campagne référendaire de 30 jours, la durée que privilégie le ministre.

Hier, l'Association des élus pour la défusion, représentée par l'ancien maire de Westmount, Peter Trent, dévoilait une étude, commandée au Groupe d'analyse-conseil en économie, finance et stratégie, qui suggère que les nouvelles grandes villes feront face à une croissance marquée de leurs coûts, ce qui se traduira par des hausses de taxes (voir autre texte en page B 1).

Les études que le ministre a commandées à Secor et à Raymond Chabot Grant Thornton, notamment, concluraient à des hausses d'impôt foncier importantes dans les anciennes villes dont les électeurs opteront pour la défusion. Selon La Presse, ces hausses d'impôt foncier pourraient varier entre 12 % et 23 % sur l'île de Montréal et dans le nouveau Longueuil, selon les cas.

■ La fusion, un fiasco économique pour Montréal, conclut une étude, page B 1

KANESATAKE

SUITE DE LA PAGE 1

de voir se dénouer la crise au sein de la communauté mohawk. Et l'appel aurait même été entendu avec, à la clé, le choix d'un médiateur pour encadrer les discussions entre les forces en présence, ont annoncé par voie de communiqué hier les opposants à M. Gabriel. Il s'agirait de Ralph Brant, habitué des négociations au sein de la Commission des revendications des Indiens. Toutefois, l'information n'a pas été infirmée ni confirmée par l'Assemblée qui, en fin de journée, s'est dite à l'étape préparatoire d'une telle médiation. «Nous essayons pour le moment de déterminer les démarches à suivre, a expliqué au Devoir Ian McLeod, porte-parole de l'APN. A ce point-ci, il nous est impossible de faire un commentaire.»

Sur le terrain, la situation demeure toujours chaotique à Kanésatake, où le poste de police, fermé à la fin de la semaine dernière sous la pression des opposants, a été vidé de son contenu — armes et documents — et mis à sac par des membres de la communauté. Un geste vivement dénoncé par le grand chef Gabriel. «C'est déplorable, a-t-il expliqué. Un poste de police, c'est le symbole de la loi et de l'ordre. Nous condamnons cette fermeture et ce pillage.»

Depuis plusieurs semaines, la tension monte sur le territoire mohawk autour de son poste de police. Les raisons de la colère: la nomination d'un nouveau chef de police, Ed Thompson et de son co-chef, Bob Patton — en remplacement de Terry Cross, ancien chef de police remercié de ses services en janvier dernier, remplacé par Terry Isaac, puis réintégré aux côtés de Thompson pour quelques jours à peine, début avril. Les opposants au grand chef, les chefs John Harding, Steven Bonspille et Pearl Bonspille, semblent ne pas avoir accepté ces nouvelles nominations au sein de la force constabulaire.

Et ils n'acceptent pas non plus l'interprétation des récents événements faite par M. Gabriel. Selon eux, le «pillage» du poste de police n'est en fait qu'une tentative de leur part d'éviter une catastrophe induite par le nouveau chef de police qui a ordonné l'évacuation de son quartier général la semaine dernière. «Un acte irresponsable, ont-ils expliqué, qui a laissé le poste dans une situation dangereuse où l'équipement et l'armement n'étaient pas en sécurité.» Les trois chefs ont alors décidé de faire l'inventaire du matériel et des armements afin de transférer le

tout «à une police mohawk sœur», ont-il précisé.

Sans poste de police et sans constable sur le terrain, le territoire n'est pas pour autant livré à lui-même, a tenu à assurer hier James Gabriel. «Nos policiers continuent de faire des patrouilles à l'intérieur du territoire, a-t-il expliqué. Nous essayons également de mettre en place un nouveau poste de police temporaire dans une installation mobile en attendant que la situation s'améliore.» Quand aux documents et armes dérobées, le tout semble avoir été rapporté au poste de police de Kahnawake où les policiers mohawks de Kanésatake sont allés les récupérer hier, a dit M. Gabriel.

Le chef, quant à lui, toujours en exil depuis l'incendie criminel de sa résidence le 12 janvier dernier, se dit par ailleurs confiant, estimant que des petits progrès sont faits chaque jour en vue du règlement de cette crise. Il ne rejette toutefois pas l'idée de repousser la date des élections générales, prévues pour juillet. «Car dans le contexte politique et social actuel, il pourrait être difficile de tenir un scrutin libre et juste», a-t-il justifié.

Du côté de Québec, le gouvernement Charest est resté muet, hier, au sujet de la situation qui prévaut à Kanésatake. Ni le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, ni le ministre délégué aux Affaires autochtones, Benoît Pelletier, n'ont voulu réagir à la mise à sac du poste de police. «On a eu des communications [avec Ed Thompson] toute la journée, a assuré Daniel Thibeault, attaché de presse de M. Chagnon, actuellement en vacances. Il n'y aura pas de commentaire du ministre pour le moment. On suit toujours la situation de très près. On était conscient que ça allait prendre un certain temps à installer une nouvelle entente de police [en vigueur depuis le 1^{er} avril entre Québec, Ottawa et le conseil de bande] et que le chef de police allait avoir besoin d'un peu de temps. C'est ce qui arrive présentement», a-t-il ajouté.

Pour sa part, le critique péquiste en matière de sécurité, Stéphane Bédard, a déploré «le manque d'action du gouvernement» devant cette «contestation de l'ordre établi» et ce «mépris des lois du Québec». «Il faut que le gouvernement assume son leadership. Actuellement, on est dans le flou total et cela provoque des dérapages que l'on vit depuis des mois», a-t-il commenté.

Avec la collaboration de Tommy Chouinard

BÉCANCOUR

«Il existe un lien étroit entre les projets d'agrandissement d'alumineries et l'accélération de la croissance de la demande en électricité invoquée [...]»

SUITE DE LA PAGE 1

Le Québec, écrivent les commissaires, peut combler «la plus grande part de la croissance anticipée de la demande québécoise en électricité d'ici l'horizon 2011» avec les projets hydroélectriques en préparation.

Si ces projets ne peuvent hypothétiquement satisfaire «toute la croissance prévue après 2003», c'est probablement en raison du lien que perçoit le BAPE entre les besoins croissants des alumineries et la crise énergétique anticipée, qui n'existerait probablement pas sans leurs plans de développement. Or ces projets, notent les commissaires, ne sont jamais assujettis aux audiences publiques malgré leurs impacts déterminants sur la demande en énergie et l'environnement québécois, voire planétaire en ce qui a trait aux GES.

«La commission constate qu'il existe un lien étroit entre les projets d'agrandissement d'alumineries et l'accélération de la croissance de la demande en électricité invoquée pour justifier la construction de nouvelles centrales thermiques au gaz naturel» comme celle de Bécancour.

«Compte tenu de la forte demande en électricité que les alumineries suscitent, des grandes quantités de gaz à effet de serre qu'elles émettent et du faible taux d'emploi qu'elles génèrent par rapport à leur consommation énergétique, la commission est d'avis que les projets d'agrandissement d'alumineries devraient être assujettis à la procédure d'évaluation environnementale et faire l'objet d'un débat public», ajoutent les commissaires. Québec devrait même, par devoir de cohérence, écrivirent-ils, revoir sa politique de développement industriel afin de l'harmoniser avec sa Politique énergétique et sa politique sur les changements climatiques afin que ces trois politiques cessent de tirer dans des directions opposées!

Certes, la commission reconnaît que le projet de Bécancour a été choisi à la suite d'un appel d'offres de la Régie de l'énergie. Mais ce n'est pas pour autant un choix acceptable sur le plan écologique, affirme le BAPE, car seuls les prix ont déterminé le choix final. La Régie n'a pas considéré la possibilité de combler les besoins imprévus par des importations, l'énergie ou des mesures d'efficacité énergétique.

La Régie, note le BAPE, entend éventuellement te-

nir compte des valeurs du développement durable mais, pour l'instant, force est de conclure que c'est à plus long terme qu'elle entend mouler ses critères aux valeurs de plus en plus affirmées du public en matière de développement durable et d'énergie éolienne en privilégiant les achats d'énergie plutôt que de puissance, ou en faisant une place dans ses appels d'offres à l'efficacité énergétique, une «filière à part entière» dans la Politique énergétique.

Après avoir ainsi bien délimité les causes industrielles et structurelles de la crise anticipée, notamment le pas de tortue de la Régie en matière de vision environnementale, le BAPE cible Québec en constatant «l'absence d'objectif global, de plan d'action national et de coordination des efforts en matière d'efficacité énergétique au Québec, et ce, malgré les intentions clairement exprimées à cet effet dans la Politique énergétique».

Apportant de l'eau au moulin des groupes environnementaux qui demandent depuis un an au gouvernement Charest de respecter sa promesse d'un débat public indépendant sur la Politique énergétique, le rapport du BAPE conclut qu'il «importe que la politique soit mise à jour rapidement afin que soient fixés des objectifs nationaux en matière d'efficacité énergétique et des moyens de mise en œuvre. De plus, un plan d'action en cette matière devrait être élaboré de façon à coordonner les efforts».

Même si le projet de Bécancour n'aurait pas d'impacts significatifs locaux sur la qualité de l'air ambiant, sur le climat sonore ou sur la santé de la population, reconnaissent les commissaires, il serait «essentiel» d'élaborer un programme de gestion des risques pour juguler la possibilité d'un accident majeur, toujours possible avec ce type d'équipement industriel.

Les commissaires déplorent enfin n'avoir examiné qu'une partie des impacts environnementaux de ce projet car, disent-ils, le passage sous le fleuve du pipeline de Gaz métropolitain vers le parc industriel de Bécancour aurait dû faire partie de l'audience afin que le projet soit examiné sous toutes ses facettes réelles. Ce commentaire vise le ministre de l'Environnement, à qui il incombe d'imposer un examen global des composantes d'un même projet, ce qu'exige la loi de l'environnement et la réglementation.

EN BREF

Dalai-lama: la Chine désapprouve Ottawa

Ottawa (PC) — Ottawa, qui connaît ses propres problèmes d'unité nationale avec la question de l'indépendance du Québec, devrait s'abstenir d'encourager le dalai-lama, qui est un séparatiste asiatique, a soutenu le gouvernement chinois, hier. Des représentants de l'ambassade chinoise à Ottawa ont condamné la décision du premier ministre Paul Martin de rencontrer le leader spirituel tibétain, une première pour un premier ministre canadien. Selon l'ambassade, en accordant une audience au dalai-lama, le gouvernement canadien s'éloignera de sa politique actuelle sur la question du Tibet, une décision qui sera interprétée par les partisans du chef spirituel tibétain en exil comme un encouragement à ses activités séparatistes. Les représentants du premier ministre ont tenu à dire que M. Martin rencontrera le dalai-lama en tant que leader religieux, et non en tant qu'homme politique.

PATIENTS

SUITE DE LA PAGE 1

Visiblement, les médecins qui pratiquent les chirurgies orthopédiques de remplacement de la hanche ne partagent pas du tout la vision du ministère de la Santé quant aux risques posés par la stérilisation inadéquate d'un des modèles d'alesoir à cotyle, utilisés en cours de chirurgie orthopédique pour retirer la matière osseuse et le cartilage. «C'est un risque "en bas de minime" parce qu'un seul modèle est en cause, mais on enquête à tort à peu près toutes les personnes qui ont subi une chirurgie de la hanche et qui ignorent quel type d'appareil a été utilisé durant leur intervention», souligne le Dr Houll.

L'avis de dépistage lancé par le ministère vient du fait qu'un type bien particulier de ces appareils, constitués de deux pièces, n'a pas été démonté dans certains hôpitaux avant d'être lavé et soumis à la stérilisation, conformément à la procédure.

Or le Dr Houll soutient que, même si des débris ont pu subsister entre ces deux pièces après le lavage, cela ne veut pas dire que les instruments étaient non stériles. «Un débris soumis dans l'autoclaveuse à des milliers de degrés devient lui-même stérile. Valait-il la peine d'alerter des patients pour cela?», souligne-t-il. A son avis, des raisons légales, plus que sanitaires, motivent le geste du ministère de la Santé.

En effet, la loi 113 oblige depuis décembre 2002 les hôpitaux à rapporter toute entaille dans les procédures médicales de nature à poser un risque pour les patients, si minime soit-il. Reste que des milliers de personnes âgées opérées à l'aide d'autres appareils se font aujourd'hui un sang d'encre inutilement, souligne le Dr Houll.

Le Dr Michel Bureau, directeur des services de santé au ministère, a convenu hier que les orthopédistes avaient probablement raison en disant que, dans ces conditions de stérilisation, les risques qu'un patient ait été infecté étaient infimes. «Reste que notre comité d'experts nous a conseillé de faire preuve de transparence. Le risque était faible, mais pas nul», a-t-il soutenu, ajoutant que le processus de stérilisation — un processus en plusieurs étapes qui doit comprendre un lavage préalable — ne pouvait être jugé adéquat dans ce cas.

Chose certaine, le ministère de la Santé a été pris de court, puisque les patients visés devaient être normalement avertis bien avant les médias. Mais l'information a coulé dans certains journaux avant. «Nous ferons plus attention la prochaine fois», a dit le Dr Bureau.

Chose certaine, le ministère de la Santé a préféré jouer de prudence hier en ciblant, pour ce dépistage préventif, pas moins de 1144 patients opérés dans 12 hôpitaux. Ces derniers seront avisés par les hôpitaux en cause au cours des prochains jours par lettre recommandée.

Ainsi, pas moins de 400 patients opérés depuis 2001 à l'hôpital Santa Cabrini sont pour l'instant touchés par ce rappel, 136 à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, 104 au Centre hospitalier de la région de l'Amiante, 104 à l'hôpital du Haut-Richelieu, 100 au Centre hospitalier du Grand Portage, 21 au Centre hospitalier de Matane, 21 au Centre hospitalier régional d'Amos, huit à l'Hôtel-Dieu de Roberval, cinq au Centre hospitalier régional de Saint-Eustache et un nombre encore indéterminé au Centre hospitalier régional du Suroît.

Cette liste pourrait évoluer au cours des prochains jours, a-t-on précisé au ministère hier.

Ce week-end, l'hôpital Sacré-Cœur de Montréal et l'Hôpital général de Montréal étaient déjà sur le pied de guerre et n'attendaient plus que le feu vert du ministère de la Santé pour contacter respectivement 95 et 179 de leurs patients opérés pour la hanche entre février 2001 et mars 2004. Des services d'assistance téléphonique ont été mis sur pied dans ces deux hôpitaux, et les patients ciblés seront invités à se présenter à des cliniques spéciales pour y passer des tests de dépistage du VIH et des hépatites B et C.

C'est un employé de l'hôpital Sacré-Cœur de Montréal qui a constaté en janvier dernier qu'un alesoir à cotyle, d'un type particulier, pouvait être démonté en deux pièces afin d'être nettoyé à fond et stérilisé de façon appropriée. Jusque-là, personne ne s'était rendu compte que l'appareil comportait plusieurs pièces devant être aseptisées séparément. Conformément à la loi 113, l'hôpital Sacré-Cœur a donc rapporté cette situation au ministère le 12 mars dernier.

Une enquête menée dans les 56 hôpitaux qui pratiquent le remplacement de la hanche au Québec a par la suite conclu que les procédures de stérilisation sont adéquates dans 40 hôpitaux, où l'on utilise d'autres types d'alesoir, mais que de mauvaises procédures de nettoyage ont eu cours dans une douzaine d'autres.

Il semble que ce sont de mauvaises instructions transmises par le fabricant de cet appareil, dont l'ancien modèle se présentait en une seule pièce, qui sont à l'origine de ces erreurs. Mais le ministère de la Santé a refusé de confirmer hier cette explication. «L'enquête ne permet pas de conclure cela. Ce qui nous préoccupe aujourd'hui, c'est de rejoindre les patients», a indiqué une porte-parole du ministère.

Tant le ministère de la Santé que les hôpitaux concernés hier ont rappelé que les risques de contamination demeureraient minimes, voire presque nuls. «C'est par grand souci de prudence qu'on a décidé de contacter ces patients», a fait savoir le ministère par voie de communiqué.

Pour les orthopédistes, cette nouvelle alerte, la troisième à survenir cet hiver après celles lancées en janvier auprès de 2600 patients de l'hôpital Sainte-Justine et en mars auprès de plusieurs centaines de clients d'une pseudo-acupuncture de Montréal, est probablement superflue. «Avant d'alerter tout le monde, on aurait pu tester d'abord certains échantillons pour voir si des bactéries ou des virus peuvent survivre à une telle stérilisation», croit le Dr Houll.